MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

°=°=°=°=°=°=°=°=°=°

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

°=°=°=°=°=°=°=°

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2018 DU MRAH

Février 2019

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES I

SIGLES ET ABREVIATIONS IV

LISTE DES TABLEAUX VI

LISTE DES GRAPHIQUES VII

LISTE DES ANNEXES VII

LISTE DES FIGURES VII

RESUME EXECUTIF 1

INTRODUCTION 2

PARTIE I : GENERALITES 4

I. CONTEXTE 4

II. RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS FIXÉS POUR 2018 5

II.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales 5

II.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales 6

II.3. Programme 083 : Santé animale et santé publique vétérinaire 6

II.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles 6

II.5. Programme 085 : Pilotage et soutien 6

PARTIE II : BILAN PHYSIQUE 8

I. ACTIVITES PROGRAMMEES EN 2018 8

I.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales 8

I.1.1. Action 08101 : Création d'espaces pastoraux sécurisés 8

I.1.2. Action 08102 : Opérationnalisation des espaces pastoraux 9

I.1.3. Action 08103 : Promotion de l'hydraulique pastorale 10

I.1.4. Action 08104 : Renforcement du cadre législatif et réglementaire 10

I.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales 13

I.2.1. Action 08201 : Amélioration de l'alimentation du cheptel 13

I.2.2. Action 08102 : Amélioration du potentiel génétique des races locales 14

I.2.3. Action 08203 : Promotion de races pures exotiques performantes 15

I.2.4. Action 08204 : Professionnalisation des acteurs des filières animales 15

I.2.5. Action 08205 : Développement des infrastructures de mise en marché 17

I.2.6. Action 08206 : Création d'un référentiel de normes 17

I.2.7. Action 08207 : Optimisation des systèmes de production 17

I.3. Programme 083 : Santé animale et sante publique vétérinaire 21

I.3.1. Action 08301 : Prévention des maladies animales prioritaires et zoonoses 21

I.3.2. Action 08302 : Riposte contre les maladies animales prioritaires 23

I.3.3. Action 08303 : Renforcement de la santé publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments 23

I.3.4. Action 08304 : Renforcement du cadre juridique et réglementaire 24

I.3.5. Action 08305 : Renforcement des Services vétérinaires 24

I.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles 26

I.4.1. Action 08401 : Aménagements pour la production aquacole 26
I.4.2. Action 08402 : Gestion durable des ressources halieutiques 26
I.4.3. Action 08403 : Promotion des actions de recherche développement des ressources halieutiques et aquacoles 27
I.4.4. Action 08404 : Accompagnement des promoteurs 27
I.4.5. Action 08405 : Valorisation des produits halieutiques 28
I.5. Programme 085 : Pilotage et soutien 29
I.5.1. Action 08501 : Pilotage et coordination des actions du ministère 29
I.5.2. Action 08502 : Gestion des ressources humaines 29
I.5.3. Action 08503 : Gestion des ressources matérielles et financières 29
I.5.4. Action 08504 : Communication 30
I.5.5. Action 08505 : Production des statistiques 30
I.5.6. Action 08506 : Planification et suivi-évaluation 30
I.5.7. Action 08507 : Suivi-conseil et contrôle 31
I.5.8. Action 08508 : Formations initiales et continues des agents 31
II. ACTIVITES HORS PROGRAMME D'ACTIVITES 2018 33
II.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales 33
II.1.1. Action 08101 : Création d'espaces pastoraux sécurisés 33
II.1.2. Action 08102 : Opérationnalisation des espaces pastoraux 33
II.1.3. Action 08103 : Promotion de l'hydraulique pastorale 33
II.1.4. Action 08105 : Prévention et gestion des crises et vulnérabilités 33
II.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales 34
II.2.1. Action 08201 : Amélioration de l'alimentation du cheptel 34
II.2.2. Action 08202 : Amélioration du potentiel génétique des races locales 34
II.2.3. Action 08203 : Promotion de races pures exotiques performantes 34
II.2.4. Action 08204 : Professionnalisation des acteurs des filières animales 34
II.2.5. Action 08206 : Création d'un référentiel de normes 39
II.2.6. Action 08207 : Optimisation des systèmes de production 39
II.3. Programme 083 : Santé animale et sante publique vétérinaire 40
II.3.1. Action 08301 : Prévention des maladies animales prioritaires et zoonoses 40
II.3.2. Action 08303 : Renforcement de la santé publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments 40
II.3.3. Action 08305 : Renforcement des Services vétérinaires 40
II.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles 40
II.4.1. Action 08401 : Aménagement pour la production aquacole 40
II.4.2. Action 08402 : Gestion durable des ressources halieutiques 40
II.4.3. Action 08403 : Promotion des actions de recherche développement des ressources halieutiques et aquacoles 41
II.5. Programme 085 : Pilotage et soutien 41
II.5.1. Action 08501 : Pilotage et coordination des actions du ministère 41
II.5.2. Action 08502 : Gestion des ressources humaines 41
II.5.3. Action 08503 : Gestion des ressources matérielles et financières 41
II.5.4. Action 08504 : Communication 42
II.5.5. Action 08506 : Planification et suivi-évaluation 42
II.5.6. Action 08508 : Formation initiale et continue des agents 42
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DES PROGRAMMES 43
III.1. Analyse globale des résultats des programmes 43

III.2. Analyse des résultats des programmes opérationnels 44
III.2.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales 44
III.2.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales 45
III.2.3. Programme 083 : Santé animale et sante publique vétérinaire 52
III.2.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles ... 53
PARTIE III : BILAN FINANCIER ET PHYSIQUE DU BUDGET 54
I. BILAN FINANCIER DU BUDGET 54
I.1. Bilan financier du budget de l'état 54
I.1.1. Exécution des recettes 54
I.1.2. Exécution des dépenses 56
I.2. B ilan financier du budget des projets/programmes 59
I.2.1. Exécution des projets/programmes sur prêts 59
I.2.2. Exécution des projets/programmes sur subvention 59
I.3. Récapitulatif du bilan financier 60
I.3.1. Evolution du budget du MRAH 60
I.3.2. Exécution globale du budget du MRAH 61
II. BILAN PHYSIQUE DU BUDGET 61
PARTIE IV : DIFFICULTES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS 62
CONCLUSION 63
ANNEXE i

SIGLES ET ABREVIATIONS

AI	:	Alphabétisation Initiale
ATE	:	Agent Technique d'Elevage
CAM	:	Commission d'Attribution des Marchés
CAMVET	:	Centrale d'Achat de Médicaments Vétérinaires
CASEM	:	Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIT	:	Certificat International de Transhumance
CMAP	:	Centre national de Multiplication des Animaux Performants
CNT	:	Certificat National de Transhumance
COGES	:	Comités de Gestion
CPAVI	:	Centre national de Promotion de l'Aviculture Villageoise
DAC	:	Dossiers d'Appel à Concurrence
DAF/MRAH	:	Direction de l'Administration et des Finances du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
DAO	:	Dossiers d'Appel d'Offres
DC	:	Direction Centrale
DCPM	:	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DG	:	Direction Générale
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGPA	:	Direction Générale des Productions Animales
DGRH	:	Direction Générale des Ressources Halieutiques
DGSV	:	Direction Générale des Services Vétérinaires
DMP	:	Direction des Marchés Publics
DR	:	Direction Régionale
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
DRRAH	:	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
ELAT	:	Ecole de Lutte Anti Tsé-tsé
ENESA	:	Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale
ESM	:	Eleveurs Sélectionneurs Multiplicateurs
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
FODEL	:	Fonds de Développement de l'Elevage
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
IA	:	Insémination Artificielle
IAHP	:	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
IBD	:	Insectarium de Bobo-Dioulasso
LNE	:	Laboratoire National d'Elevage
LORP	:	Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MNC	:	Maladie de Newcastle
MRAH	:	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
OIE	:	Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OP	:	Organisation de Producteurs
P1P2RS	:	Programme 1 du Projet de Renforcement de la Résilience des populations à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PADEL-B	:	Projet d'Appui au Développement du secteur de l'Élevage au Burkina Faso
PAPISE	:	Plan d'Actions et Programme d'Investissement du Sous-secteur de l'Elevage
PAPSA	:	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire

PASF	:	Programme d'Appui au Secteur Forestier
PCESA	:	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole
PDEL-ZPO	:	Projet de Développement de l'Elevage Laitier dans la Zone Périurbaine de Ouagadougou
PDPS	:	Programme de développement durable des exploitations pastorales du Sahel Burkina
PDRI/PCL	:	Projet de Développement Rural Intégré du Plateau Central
PHIE	:	Périmètre Halieutique d'Intérêt Economique
PMO	:	Partenaires de Mise en Œuvre
PNAI	:	Plan National d'Action Intégrée contre la Grippe Aviaire
PNB-BF	:	Programme National de Biodigesteurs au Burkina Faso
PNDEL	:	Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PNSR	:	Programme National du Secteur Rural
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	:	Peste Porcine Africaine
PPCB	:	Péri pneumonie Contagieuse Bovine
PPM	:	Plan de Passation de Marchés Publics
PPR	:	Peste des Petits Ruminants
PRAPS-BF	:	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Burkina Faso
PRMA	:	Projet de Renforcement de la Mécanisation Agricole
PRRIA	:	Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire
PSAN	:	Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RESUREP	:	Réseau de Surveillance Epidémiologique des maladies animales
SABEL	:	Salon de l'élevage du Burkina Faso
SAF	:	Service Administratif et Financier
SIM-Bétail	:	Système d'Information sur les Marchés à Bétail
SP/CGRGA	:	Secrétariat Permanent de la Coordination de la Gestion des Ressources Génétiques Animales
SP/CVEL	:	Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Elevage
SPA	:	Sous-produits Agricoles
SPAI	:	Sous-produits Agro-Industriels
STA		Secrétariat Technique de l'Apiculture
STD	:	Services Techniques Déconcentrés
TAA	:	Trypanosomoses Animales Africaines
TSE	:	Technicien Supérieur d'Elevage
TSL	:	Technicien Supérieur de Laboratoire
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UTL	:	Unité de Transformation du Lait
VVV	:	Vulgarisateur Volontaire Villageois
ZATE/PV	:	Zone d'Appui Technique en Elevage/ Poste Vétérinaire
ZP	:	Zone pastorale

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des parcs de vaccination réalisés par région en 2018 9
Tableau 2 :Récapitulatif des performances du programme 081 12
Tableau 3 : Quantité de semences fourragères distribuées aux producteurs 13
Tableau 4 : Nombre d'équipements mis à la disposition des producteurs 14
Tableau 5 : Effectif des producteurs formés par filière 15
Tableau 6: Effectifs des producteurs formés par filière et par maillon 16
Tableau 7: Effectifs des agents du MRAH formés par filière 16
Tableau 8 : Récapitulatif des performances du programme 082 20
Tableau 9 : Effectifs vaccinés contre les principales maladies 22
Tableau 10 : Effectifs vaccinés contre les autres maladies prioritaires en 2018 22
Tableau 11 : Effectifs déparasités par espèce 23
Tableau 12 :Récapitulatif des performances du programme 083 25
Tableau 13 :Récapitulatif des performances du programme 084 28
Tableau 14 :Récapitulatif des performances du programme 085 32
Tableau 15: Résultats scolaires de l'année 2017- 2018 de l'ENESA 42
Tableau 16: Evolution de la création des espaces pastoraux de 2014 à 2018 44
Tableau 17 : Evolution des infrastructures réalisées de 2017 à 2018 45
Tableau 18 :Récapitulatif des acteurs formés en 2018 46
Tableau 19: Quantité de semence mise à la disposition des producteurs de 2014 à 2018 46
Tableau 20: Quantité d'aliments mise à la disposition des producteurs de 2014 à 2018 46
Tableau 21: Evolution du nombre d'équipements de fauche et conservation de fourrage naturel mis à la disposition des producteurs de 2014 à 2018 47
Tableau 22 : Situation d'exécution des recettes de service du MRAH en 2018 54
Tableau 23 : Situation d'exécution des recettes au 31 décembre 2018 55
Tableau 24 : Situation d'exécution des dépenses (F CFA) du MRAH au 31 décembre 2018 . 56
Tableau 25 : Situation d'exécution des dépenses (F CFA) des DRRAH au 31/12/2018 57
Tableau 26: Situation d'exécution des dépenses en F CFA 58
Tableau 27: Situation de l'exécution des financements sur prêts 59
Tableau 28: Situation de l'exécution des financements sur subvention 60
Tableau 29 : variation budgétaire après régulé ou révisé 60
Tableau 30 : Récapitulatif de l'exécution budgétaire 61
Tableau 31 : Situation d'exécution physique des dossiers d'appels d'offres 61

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Niveau de performance des programmes en 2018 43
Graphique 2 : Performance des programmes au cours des trois dernières années..... 44
Graphique 3 : Evolution du nombre de biodigesteurs construits de 2014 à 2018..... 48
Graphique 4 : Evolution du nombre des vaches inséminées de 2014 à 2018 48
Graphique 5 : Evolution de la quantité de viande contrôlée en tonne de 2014 à 2018 49
Graphique 6 : Evolution des exportations de la viande en tonne de 2014 à 2018 49
Graphique 7 : Evolution des exportations des animaux sur pieds par espèce de 2014 à 2018 50
Graphique 8 : Evolution de la production d'œufs en unité dans les fermes suivies de 2014 à 2018..... 50
Graphique 9 : Evolution de la production de miel brut en kg de 2014 à 2018 51
Graphique 10 : Evolution des exportations des cuirs et peaux collectés en unités de 2014 à 2018..... 51
Graphique 11 : Evolution des couvertures vaccinales de la PPCB et de la MNC de 2014 à 2018..... 52
Graphique 12 : Evolution de la production halieutique de 2014 à 2018..... 53

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des productions animales et aquacole (pêche) de 2014 à 2018 i
Annexe 2 : Evolution des quantités de produits transformés et collectés de 2014 à 2018..... i
Annexe 3 : Evolution des exportations de 2014 à 2018..... i
Annexe 4 : Effectifs des producteurs formés par filières de 2014 à 2018 i
Annexe 5 : Evolution des couvertures vaccinales de la PPCB et de la MNC de 2014 à 2018 .. ii
Annexe 6 : Evolution du nombre de biodigesteurs construits de 2014 à 2018 ii
Annexe 7 : Evolution du nombre de vaches inséminées et de métisses nées de 2014 à 2018 .. ii
Annexe 8 : Evolution des performances des programmes budgétaires de 2016 à 2018 (%) ii
Annexe 9 : Répartition des ouvrages d'hydraulique réalisés par région en 2018 ii

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des infrastructures d'hydraulique pastorale par région 10
Figure 2 : Localisation des sites de suivi des ressources pastorales..... 12

RESUME EXECUTIF

L'année 2018 a connu la mise en œuvre du programme d'activité du MRAH adopté en CASEM le 23 mars 2018.

Les activités ont été conduites dans les différents programmes opérationnels et des résultats appréciables ont été obtenus malgré un contexte financier et sécuritaire assez difficile.

Au titre du programme 081 en charge de la sécurisation et de la gestion durable des ressources pastorales, il a été enregistré un taux de réalisation de **69,83%** pour les activités programmées. Les principaux acquis de ce programme sont entre autres la réalisation de nombreuses infrastructures d'hydraulique pastorale (forages, boulis), sanitaires (parcs de vaccination), la mise à disposition d'aliment bétail au profit des producteurs, le suivi de la transhumance et celui des ressources pastorales ayant permis l'établissement d'un bilan fourrager national.

Concernant le programme 082 qui a en charge l'amélioration de la compétitivité de l'élevage, le taux de réalisation a été de **84,38%.** Au titre des activités menées, les principales ont concerné l'amélioration de l'alimentation du cheptel, l'amélioration génétique des races locales, la réalisation d'infrastructures marchandes et le renforcement de capacités des acteurs (producteurs et agents) en vue de l'augmentation des productions des filières animales.

Au niveau du programme 083 dont l'objectif stratégique est de prévenir, contrôler et éradiquer efficacement les maladies animales prioritaires, le taux de réalisation enregistré est de **81,43%.**

Les principales activités menées ont permis d'assurer entre autres la prévention et la riposte contre les maladies prioritaires, le renforcement de la santé publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments.

Pour ce qui est du programme 084 dont l'objectif est de développer les ressources halieutiques, le taux de réalisation est de **52,21%.**

Les activités déroulées en 2018 ont concerné la réalisation d'aménagements aquacoles, la gestion durable des ressources halieutiques, l'appui-conseil aux promoteurs et la valorisation des produits halieutiques.

Le programme 085 intitulé pilotage et soutien dont l'objectif est d'assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention publique, a pu assurer le pilotage et la coordination, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère. Son taux de réalisation a été **77,77%.**

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays à vocation agro-sylvo -pastorale. L'activité d'élevage occupe une place économique prépondérante et est pratiquée par plus de 80% des ménages qui en tirent tout ou une partie de leurs revenus. Le sous-secteur de l'élevage a toujours constitué un pilier important de l'économie nationale. Il contribue pour plus de 18% (MRAH, PNUD 2012) à la formation de la valeur ajoutée nationale dont 12% pour les animaux et 6% pour les cuirs et peaux. Il représente le troisième sous-secteur le plus important en matière de recettes d'exportation avec une part de contribution moyenne de 14,2% en 2009 (MRAH, PNUD 2012).

Aujourd'hui, dans un environnement marqué par des changements climatiques et la mondialisation de l'économie, le défi majeur auquel le Burkina Faso doit faire face est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à une population en croissance rapide, 3,1% l'an selon le dernier recensement général de la population et de l'habitation en 2006, tout en préservant durablement les ressources naturelles.

Pour permettre au sous-secteur de l'élevage de jouer convenablement et efficacement le rôle stratégique qui est le sien dans l'économie nationale, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) s'est doté de deux documents de politique à savoir : la Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage (PNDEL), adoptée en septembre 2010 et la Politique Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture (PNPA), adoptée en décembre 2013. Ces documents de politique assortis de documents stratégiques et d'outils d'opérationnalisation impriment les grandes orientations du développement du sous-secteur de l'élevage et de la pêche au Burkina Faso et servent désormais de cadre de référence et d'actions à moyen et long terme. La vision du Ministère des ressources animales et halieutiques est de faire de l'élevage et de la pêche à l'horizon 2025 : **« des sous-secteurs compétitifs et respectueux de l'environnement autour desquels s'organisent de véritables chaînes de valeurs portées par des filières professionnelles, et des acteurs privés dynamiques, tournées vers le marché et qui contribuent davantage aussi bien à la sécurité alimentaire qu'à l'amélioration du niveau de bien-être des burkinabè ».**

Le sous-secteur de l'élevage est caractérisé essentiellement par des systèmes de production extensifs et un faible développement des maillons de la transformation et de la commercialisation. Il dispose de ce fait d'une grande marge d'amélioration de sa contribution à la formation de la richesse nationale.

Par ailleurs, sa contribution à la lutte contre la pauvreté est déterminante, au regard des revenus substantiels qu'il procure aux producteurs ruraux, aux commerçants et aux transformateurs.

Le programme d'activités 2018 du MRAH, adopté en CASEM en mars 2018, s'est inspiré du Programme National du Secteur Rural (PNSR II) en son volet élevage et vise principalement à réduire la pauvreté en milieu rural et à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Burkinabè. Il s'est articulé autour des programmes suivants : (1) sécurisation et gestion durable des ressources pastorales ; (2) productivité et compétitivité des productions animales ; (3) santé animale et santé publique vétérinaire ; (4) développement des ressources halieutiques ; (5) pilotage et soutien. Ces cinq programmes sont en lien avec ***l'Axe 3 du PNDES intitulé : « Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.*** »

Ce rapport rend compte des activités menées en 2018 par le département en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, les Organisations de Producteurs (OP) et le secteur privé. Il présente le contexte dans lequel les activités se sont déroulées, ensuite il décrit les résultats atteints par programme budgétaire, et enfin relève les contraintes ou difficultés rencontrées tout en proposant des suggestions d'amélioration.

PARTIE I : GENERALITES

I. CONTEXTE

Les activités programmées pour 2018 au Ministère des ressources animales et halieutiques ont été menées dans un contexte national et international marqué par plusieurs éléments dont les plus importants sont :

Au plan international et sous régional :

- la persistance de l'insécurité dans la sous-région Ouest Africaine et dans le monde, liée à la menace terroriste ;
- l'apparition de la grippe aviaire au Ghana ;
- l'apparition de la fièvre de la vallée du Rift au Nigeria ;
- l'apparition de la fièvre de Lassa au Benin.

Au plan national et institutionnel :

- l'insécurité liée à la menace terroriste ;
- le remaniement ministériel intervenu en janvier 2018 ;
- l'organisation du premier et du deuxième CASEM de l'année 2018 ;
- les régulations budgétaires des ressources allouées aux différents programmes budgétaires impactant les planifications des actions du ministère ;
- la poursuite de la mise œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) ;
- la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF);
- l'adoption du document de politique sectorielle agro sylvo pastorale 2016-2025 ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD) ;
- le lancement officiel des ateliers techniques régionaux du Projet d'Appui au Développement du secteur de l'Élevage au Burkina Faso (PADEL-B) à Tenkodogo le 18 juin 2018 ;
- l'organisation de la journée promotionnelle du poisson à Gouran dans le Sourou le 13 mai 2018 ;
- le lancement de la campagne de production fourragère pour la saison 2018-2019 tenue le 02 juillet 2018 à Kaya ;
- la tenue de la conférence internationale sur le PNDES autour du thème *« **accélérer la transformation agro-sylvo-pastorale du Burkina Faso** »,* du 09 au 10 juillet 2018 à Ouagadougou ;
- le front social marqué par des grèves ayant affecté la mise à disposition des ressources financières ;
- une pluviométrie satisfaisante ayant impacté positivement à certains endroits sur le développement des pâturages naturels et les productions agricoles et négativement à d'autres suite à des inondations ;
- l'attaque des cultures et des pâturages par les chenilles légionnaires ;
- la mise œuvre de nouveaux projets au sein du MRAH :
    - le projet d'appui au développement de l'élevage au Burkina Faso (PADEL-B) ;
    - le programme de développement durable des exploitations pastorales du Sahel (PDPS) Burkina ;
    - le projet de récupération et valorisation des espaces pastoraux (REVAP).

- l'organisation de la première édition du Salon de l'élevage du Burkina Faso (SABEL) ;
- la collecte effective des données de la 1ère enquête nationale sur le cheptel (ENC1) ;
- la tenue de la deuxième édition de la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur du 02 au 04 octobre 2018.

II. RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS FIXÉS POUR 2018

Au regard des missions du MRAH, les objectifs stratégiques poursuivis par le ministère dans le contexte du Budget programme se présentent comme suit :

- créer un environnement sécurisé et favorable à une production animale durable ;
- améliorer la compétitivité de l'élevage par une intensification progressive et un meilleur accès aux marchés pour les éleveurs ;
- prévenir, contrôler et éradiquer efficacement les maladies animales prioritaires et transfrontalières ;
- assurer une gestion durable des ressources halieutiques à travers la promotion de la pêche de capture et de l'aquaculture ;
- assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention publique au sein du MRAH.

Ces objectifs stratégiques sont spécifiés dans les cinq programmes budgétaires ci-dessous.

II.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales

Le programme « sécurisation et gestion durable des ressources pastorales » contribue à la mise en œuvre de l'Axe 3 du PNDES : **« dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois »**.

L'objectif stratégique de ce programme est de « créer un environnement sécurisé et favorable à une production animale durable ».

Ses résultats majeurs attendus en 2018 étaient les suivants :

- **35 000 ha** sont aménagés dans les zones pastorales ;
- **100** infrastructures et ouvrages d'hydraulique pastorale (forages, boulis) sont réalisés ;
- **1 400** km de pistes à bétail sont réalisés ;
- **174 500** ha de zones pastorales sont sécurisés.

II.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales

L'objectif stratégique du programme est d'améliorer la compétitivité de l'élevage par une intensification progressive et un meilleur accès aux marchés pour les éleveurs.
Sa mise en œuvre permettra à l'horizon 2020 de : (i) accroître la productivité pondérale en portant notamment le poids moyen carcasse des bovins de 113 kg actuellement à 125 kg, des caprins de 7,6 kg à 10 kg, des ovins de 9 kg à 12 kg et des porcins de 26 kg à 30 kg, (ii) accroître les quantités de lait local transformées de 10%, (iii) accroître le volume des exportations de viande à 2 000 tonnes, accroître la quantité de miel transformée d'au moins 10%.
Les résultats majeurs immédiats pour l'année 2018 étaient les suivants :

- **1 400** bovins métis sont nés de l'insémination artificielle ;
- **22 000** tonnes d'aliment bétail mis à la disposition des producteurs ;
- **1 000** tonnes de viande exportées.

II.3. Programme 083 : Santé animale et santé publique vétérinaire

L'objectif stratégique du programme est de « prévenir, contrôler et éradiquer efficacement les maladies animales prioritaires et transfrontalières ». Sa mise en œuvre permettra d'assurer une couverture vaccinale satisfaisante contre la Péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la Peste des Petits Ruminants (PPR) et la maladie de Newcastle, d'intensifier la lutte contre les autres maladies prioritaires des animaux et de renforcer le cadre législatif et règlementaire.
Les résultats majeurs qui étaient attendus pour l'année 2018 étaient d'assurer la couverture vaccinale des animaux :

- à **60** % contre la Péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) ;
- à **20** % contre la Peste des Petits Ruminants (PPR) ;
- à **60** % contre la maladie de Newcastle (MNC).

II.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles

Ce quatrième programme a pour objectif stratégique d'« assurer une gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles». Il découle des dynamiques nouvelles pour l'économie à travers le développement des pôles de croissance et de compétitivité. Ce programme devra permettre (i) d'augmenter le potentiel de production aquacole ; (ii) de gérer durablement les pêcheries et ; (iii) de mettre au point des technologies appropriées pour l'exploitation durable des ressources.
Les résultats majeurs du programme qui étaient attendus en 2018 sont :

- la production de **10 000 000** d'alevins;
- la production de **26 000** tonnes de poisson dont 400 tonnes en aquaculture.

II.5. Programme 085 : Pilotage et soutien

L'objectif stratégique du programme pilotage et soutien du MRAH est « d'assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention publique au sein du ministère des ressources animales et halieutiques».
Pour l'année 2018, les résultats majeurs qui étaient attendus sont :

- exécuter **85%** du programme d'activités 2018 ;
- atteindre **80%** du taux d'exécution financière des activités du MRAH ;
- satisfaire aux critères minimum de fonctionnement définis pour au moins **72%** des structures déconcentrées du ministère ;

- utiliser trois (**03**) outils performants de gestion des ressources humaines ;
- réduire les délais moyens de traitement des actes (intégration, reclassement, avancement, retraite, disponibilité, détachement, mise en position de stage) les plus importants entre 22 et 30 jours ;
- publier en ligne les documents de gestion (les rapports et programmes d'activités, le PAP, le RAP, les annuaires statistiques et le tableau de bord) du ministère ;
- dématérialiser au moins **une (01)** procédure du ministère ;
- transférer au moins **30%** des compétences aux collectivités territoriales.

PARTIE II : BILAN PHYSIQUE

I. ACTIVITES PROGRAMMEES EN 2018

I.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales

L'objectif stratégique du programme est de créer un environnement sécurisé et favorable à une production animale durable. Sa mise en œuvre devrait permettre de : (i) créer et aménager les espaces pastoraux, (ii) renforcer le cadre juridique et réglementaire de sécurisation des activités d'élevage, (iii) sécuriser et rendre fonctionnels les espaces pastoraux, (iv) assurer l'accès durable à l'eau pour les animaux et les activités de productions animales (v) mettre en œuvre les mécanismes de prévention et de gestion des crises et vulnérabilités dans le sous-secteur de l'élevage.

Le programme est décliné en 05 actions et a atteint, en 2018, un niveau de mise en œuvre de **69,83%.**

I.1.1. Action 08101 : Création d'espaces pastoraux sécurisés

L'objectif opérationnel de cette action est de créer et aménager les espaces pastoraux.

Les activités menées ont conduit à un taux de réalisation de **17,24%.**

Ainsi, **07** espaces pastoraux ont été identifiés (03 au Centre Ouest, 01 au Nord, 01 aux Hauts-Bassins et 02 au Sahel) sur 10 prévus, soit **70%** de réalisation. Aussi, **02** espaces pastoraux sur 8 prévus ont été délimités dans la région du Nord et du Plateau central. De plus, **166** km de pistes à bétail sur 1 500 km prévus ont été aménagés soit **11,07%** de réalisation.

Dans le cadre de l'élaboration des schémas d'aménagement, **02** plans ont été élaborés (Barani et Sondré-Est), et **01** charte foncière locale a été adoptée pour la zone de pâture de Moussoua-Moussougou dans la province du Yagha.

Dans le domaine de la cartographie des espaces pastoraux, des rencontres de sensibilisation/information sur la zone pastorale de Guiaro ont été tenues afin de renégocier des limites consensuelles. Ce qui a permis la réalisation d'une carte de ladite zone d'une superficie de **6 700** ha.

Pour ce qui est des dossiers de demande de terrain à usage pastoral, **904** dossiers ont été traités. Au nombre de ces dossiers traités, **801** ont reçu des avis favorables pour une superficie totale de **2 126** ha.

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents, **03** cadres de la DGEAP ont bénéficié d'une formation au Niger. Les participants ont été initiés à l'extraction et à l'analyse des données d'observation de la végétation (NDVI, DMP, VCI, ICN) et à l'élaboration des modèles de régression à partir de données terrain et satellitaires pour l'estimation de la production fourragère des parcours naturels.

D'autres formations en SIG et en méthodes de suivi et d'évaluation des ressources naturelles ont été dispensées au profit de **132** agents du MRAH.

Le faible taux de réalisation au niveau de cette action s'explique par le fait que les activités majeures dont l'exécution influence l'évaluation, sont des investissements qui ont subi les effets des régulations successives. Il faut noter aussi que le processus d'aménagement et de sécurisation est assez long et n'est pas souvent bouclé au cours de l'année budgétaire, et les réalisations en cours ne sont pas comptabilisées. En plus, le système de remontée des informations laisse souvent échapper des données portant sur les interventions des partenaires

non étatiques au niveau déconcentré. Enfin, les conditions sécuritaires (surtout dans les parties Nord et Est du pays où il existe de grands espaces pastoraux), ont ralenti les actions de sécurisation et d'aménagement.

I.1.2. Action 08102 : Opérationnalisation des espaces pastoraux

L'objectif opérationnel de cette action est de mettre en valeur les espaces pastoraux.
Le taux de réalisation pour cette action est de **63,75%.**

Au titre de l'opérationnalisation des espaces pastoraux, des infrastructures socio-économiques, d'hydraulique pastorale et sanitaire ont été réalisées avec l'appui des partenaires. Ainsi, **203** parcs de vaccination sur 77 prévus ont été réalisés dans les espaces pastoraux soit un taux **100%**. Le tableau 1 donne la situation de ces parcs réalisés par région. De plus, **03** marchés à bétail ont été réalisés au Sahel, au Centre-Nord et au Plateau-Central. A cela s'ajoute la réalisation de **07** aires d'abatage (02 à la Boucle du Mouhoun, 01 au Centre-Nord, 01 au Centre-Ouest, 02 à l'Est et 01 au Plateau-Central).
Pour améliorer la qualité et la quantité du fourrage, des actions de régénération des pâturages, **07** espaces pastoraux ont été régénérés (02 au Centre-Nord, 03 à l'Est et 02 au Sahel) avec une superficie totale de **895 ha** (113 ha au Centre-Nord, 329 ha à l'Est et 453 au Sahel).
Afin d'améliorer la gestion des infrastructures pastorales, **263** COGES ont été mis en place pour les diverses infrastructures (forages, boulis, magasins, aires d'abattages, etc.) soit un taux de réalisation de **100%**. Ainsi, **1 139** membres de **98** COGES ont été formés pour une meilleure gestion et utilisation de ces infrastructures.
Par ailleurs, **43** agents ont été formés sur la gestion des parcours et des infrastructures dont 18 au niveau central et 25 au niveau déconcentré.
Le tableau ci-après précise le nombre de parcs de vaccination réalisés dans les régions par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers.

Tableau 1 : Situation des parcs de vaccination réalisés par région en 2018

Région	Parcs de vaccination
Boucle du Mouhoun	43
Cascades	04
Centre	04
Centre Est	06
Centre Nord	10
Centre Ouest	31
Centre Sud	05
Est	46
Hauts-Bassins	09
Nord	07
Plateau central	10
Sahel	17
Sud-Ouest	11
Ensemble	**203**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

I.1.3. Action 08103 : Promotion de l'hydraulique pastorale

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer l'accès à l'eau pour les activités de production et de transformation des produits animaux.
Le taux d'exécution de cette action est de **97,07%.**

Au cours de cette année, **242** forages pastoraux sur 133 prévus et **65** boulis pastoraux sur une prévision de 43 ont été réalisés. En outre, **01** forage a été réhabilité à l'Est.

La figure ci-dessous nous donne la répartition des ouvrages par type et par région.

Figure 1 : Répartition des infrastructures d'hydraulique pastorale par région

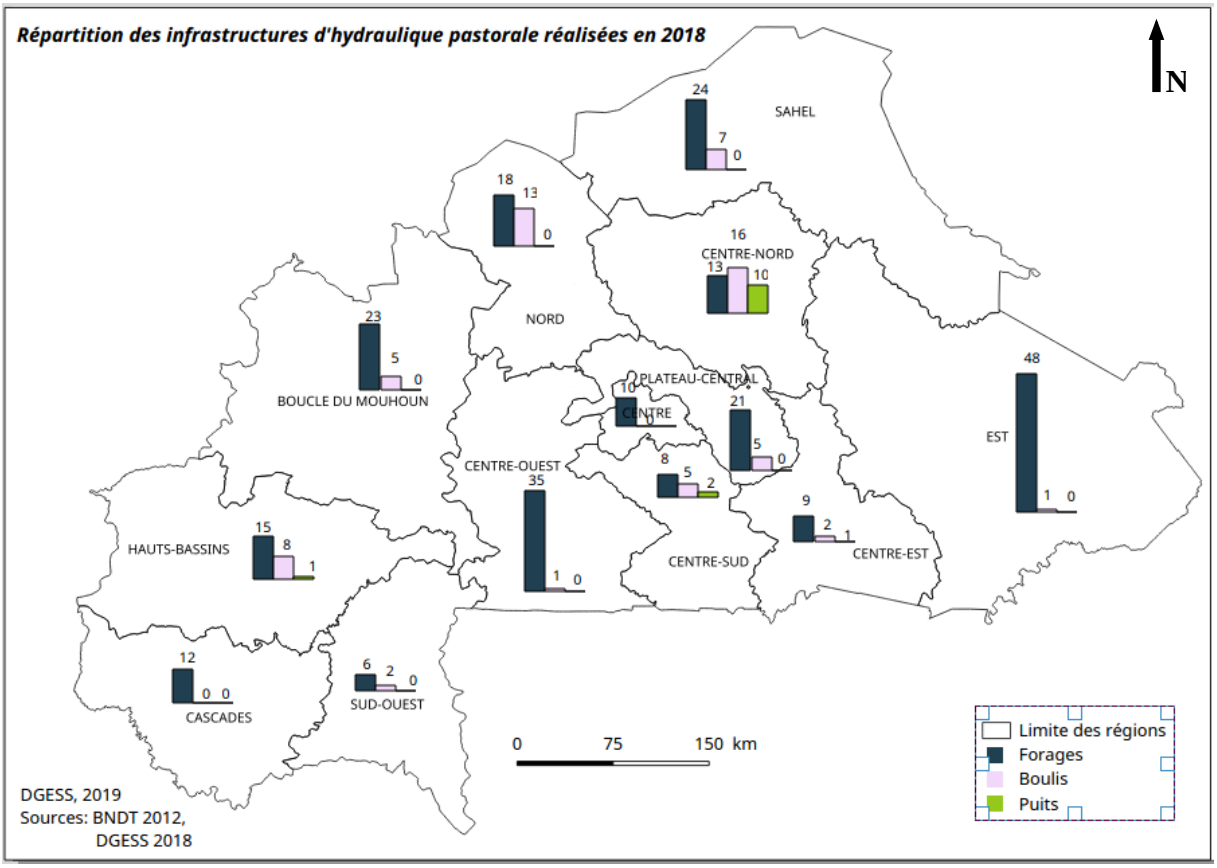

I.1.4. Action 08104 : Renforcement du cadre législatif et réglementaire

L'objectif opérationnel de cette action est de renforcer le cadre législatif et réglementaire de sécurisation des espaces pastoraux, de gestion des ressources pastorales, des infrastructures et des équipements.
Le taux d'exécution de cette action est de **85,85%**.

Les efforts consentis ont permis de produire les résultats suivants :

- l'organisation de **72** ateliers de diffusion de la LORP au profit de **1 392** participants dont 405 femmes ;
- la tenue de **06** sessions de formation sur les textes juridiques et règlementaires ;
- la diffusion de **1 859** exemplaires de la LORP et de ses textes d'application.

Par ailleurs **415** exemplaires de la loi relative au foncier rural ont été diffusés. **06** sessions de formation ont été organisées et ont permis de former **42** agents sur les textes juridiques et règlementaires.

I.1.5. Action 08105 : Prévention et gestion des crises et vulnérabilités

L'objectif opérationnel de cette action est de prévenir et gérer les crises et vulnérabilités dans le sous-secteur de l'élevage.

Le niveau de réalisation pour cette action est de **95,69%.**

Dans le cadre du suivi de la campagne agro-pastorale, **274** sorties ont été effectuées au cours de cette année.

Concernant l'organisation et le suivi de la transhumance, **15** cadres de concertation ont été tenus. Aussi, **1 139** Certificats Nationaux de Transhumance (CNT) et **1 266** Certificats Internationaux de Transhumance (CIT) ont été délivrés aux éleveurs transhumants.

Pour ce qui est de la gestion de la transhumance, **05** comités régionaux et **12** comites provinciaux de transhumance ont été mis en place.

Relativement au stock de sécurité d'aliments pour bétail, **2 262** tonnes d'aliments ont été mis en place dans les régions. Cette quantité est composée de **1 610** tonnes d'aliments pour bétails, **408** tonnes d'aliments complets pour le bétail, **109** tonnes de son en vrac et **135** tonnes de pierre à lécher. De plus, **30** sites de stockage ont été mis en place dans les différentes régions.

Relativement au système d'alerte précoce (SAP), **11** comités de veille ont été créés pour appuyer le système d'information pastorale.

Au titre du suivi et l'évaluation des pâturages, diverses activités ont été menées. Il s'agit principalement de :

- la validation de la méthodologie du suivi et de l'évaluation des ressources pastorales au Burkina Faso : le choix des sites, la méthode du suivi et d'évaluation des pâturages, le cadre d'établissement du bilan des ressources pastorales ont été validés ;
- la formation de **87** acteurs dont 3 femmes sur les techniques d'installation des sites, les outils de suivi décadaire des ressources pastorales, les techniques de collecte de biomasse ligneuse et herbacée, les technique d'inventaire floristique des ligneux et herbacée et l'utilisation du GPS;
- l'installation et la caractérisation de **64** sites dans le cadre du suivi et de l'évaluation des pâturages. Ainsi, ce suivi des ressources pastorales a permis d'établir le bilan fourrager de la campagne 2017-2018.

La figure ci-contre indique la localisation des sites de suivi des ressources pastorales

Figure 2 : Localisation des sites de suivi des ressources pastorales

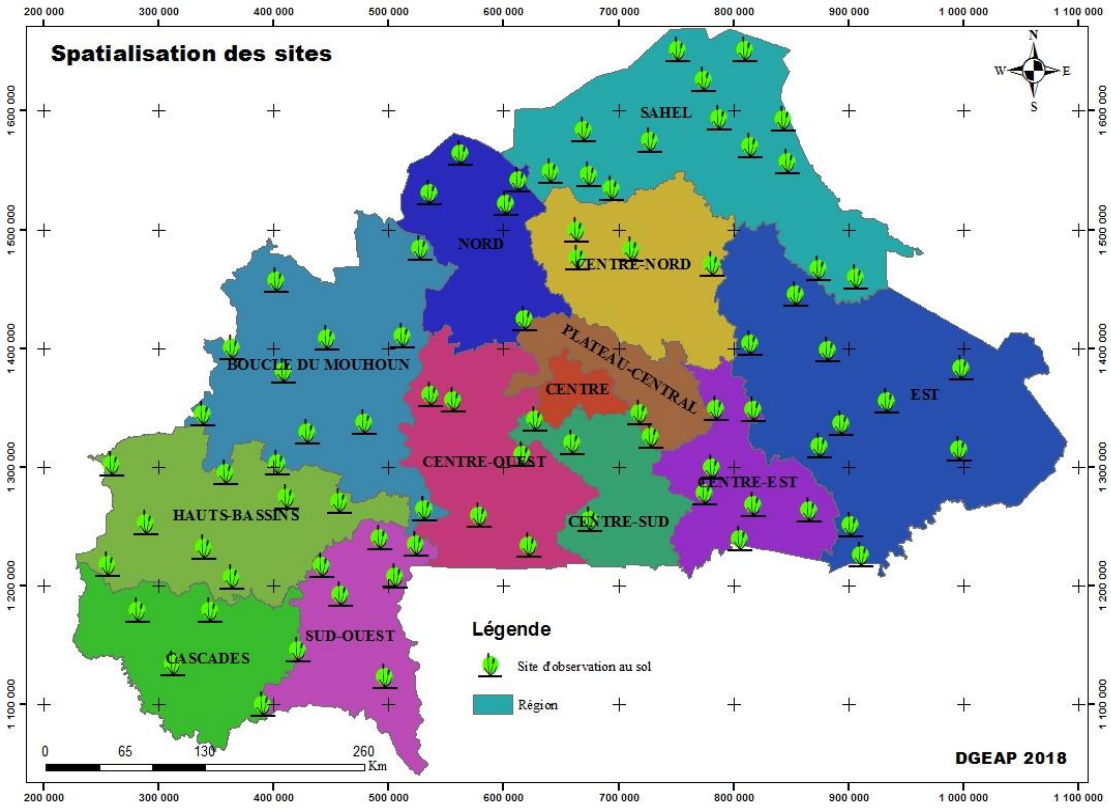

Le tableau ci-après renseigne les performances du programme 081.

Tableau 2 :Récapitulatif des performances du programme 081

Programme/Actions	Niveau de réalisation (%)
Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales	**69,83**
Action 08101 : Création d'espaces pastoraux sécurisés	**17,24**
Action 08102 : Opérationnalisation des espaces pastoraux	**63,75**
Action 08103 : Promotion de l'hydraulique pastorale	**97,07**
Action 08104 : Renforcement du cadre législatif et réglementaire	**85,85**
Action 08105 : Prévention et gestion des crises et vulnérabilités	**95,69**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

I.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales

L'objectif stratégique que ce programme sous-tend est d'améliorer la compétitivité de l'élevage par une intensification progressive et un meilleur accès aux marchés pour les éleveurs.

Les actions menées visent à : (i) accroître la productivité pondérale du cheptel, (ii) réduire les importations de lait et des produits laitiers, (iii) diminuer significativement les exportations d'animaux sur pied, (iv) accroître le volume des exportations de viande, (v) couvrir des besoins alimentaires du cheptel.

Ce programme est articulé autour de sept (07) actions. Son taux de réalisation est de **84,38%.**

I.2.1. Action 08201 : Amélioration de l'alimentation du cheptel

L'objectif opérationnel de cette action est d'assurer une alimentation rationnelle du cheptel.

Le taux de réalisation pour cette action est de **82,70%.**

Dans le cadre de la promotion de la fauche et conservation du fourrage, **146** séances de formation en technique de production et conservation du fourrage ont été organisées et ont permis de former **3 512** producteurs dont 1 023 femmes et 1 549 jeunes. Egalement, **28** fenils pour le stockage du fourrage sur 94 prévus ont été construits.

Ainsi, **63 983** tonnes de fourrage ont été fauchées et stockées.

Concernant la collecte des SPA, **169 112** tonnes ont été collectées et stockées dans les régions. En plus, **679** producteurs dont 323 femmes et 70 jeunes ont été formés sur les techniques de valorisation des SPA. Avec l'accompagnement des partenaires, **08** magasins d'aliments bétail ont été construits dans les régions.

En vue de promouvoir la pratique des cultures fourragères, **105 547** kg de semences fourragères ont été distribuées aux producteurs.

Le tableau ci-après indique les quantités de semences fourragères distribuées par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers.

Tableau 3 : Quantité de semences fourragères distribuées aux producteurs

Semences	Quantités (kg)
Mais	31 060
Sorgho	13 919
Niébé	31 894
Dolique	68
Mucuna	2 778
Soja	15 980
Andropogon	238
Siratro	95
Autres	9 515
Ensemble	**105 547**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

En matière d'appui à l'alimentation du bétail, **6 743** tonnes d'aliments bétail complets et **1 159** tonnes d'aliment bétail en vrac ont été mis à la disposition des producteurs à prix subventionné dans les 45 provinces.

Aussi, **23 952** tonnes d'aliment volaille (dont **3 234** tonnes produites par le CPAVI) et **20 361** tonnes d'aliment porc ont été acquises et mises à la disposition des producteurs. Afin de renforcer les capacités des acteurs, **28** gestionnaires des stocks de SPAI et d'aliments bétail ont été formés sur les techniques de conservation et de manipulation.
En outre, **61** tonnes de fourrage grossier ont été acquises pour les stations du CMAP.
Pour ce qui est des équipements, un certain nombre de matériel a été mis à la disposition des producteurs à des prix subventionnés par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers.
Le tableau ci-après donne les détails sur ces équipements.

Tableau 4 : Nombre d'équipements mis à la disposition des producteurs

Matériels	Nombre
Faux	887
Caissons	1 806
Motoculteurs	134
Botteleuses	104
Charrettes	2 331
Faucilles	152
Haches paille	29
Brouettes	2 887
Broyeurs polyvalents	405

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Pour une utilisation judicieuse des équipements, **1 829** producteurs ont été formés sur l'utilisation du matériel mécanique.

I.2.2. Action 08102 : Amélioration du potentiel génétique des races locales

L'objectif opérationnel de cette action est de développer des croisements améliorateurs.
Sur le plan de l'amélioration du potentiel génétique, les activités ont porté principalement sur la promotion de l'insémination artificielle et la diffusion de races améliorées destinées à la production de viande et/ou de lait.
Cette action a été réalisée à **73,26%.**

Pour ce qui est de l'insémination artificielle, **6 948** vaches sur une prévision de 5 920 ont été inséminées avec essentiellement de la semence de races laitières soit **100%** (Brune des Alpes, Holstein, Montbéliard, Tarentais).
Ces inséminations ont été faites dans les stations du CMAP et dans les régions avec l'appui des partenaires techniques et financiers du MRAH.
Le diagnostic de gestation conduit par le CMAP a concerné **2 219** vaches. A l'issue du diagnostic, **988** vaches étaient gestantes.
En ce qui concerne les mises bas, les résultats obtenus sont de **729** veaux nés des IA.
Pour ce qui est de la production locale de semence, **12** taureaux ont été dressés à la station de Loumbila. Ainsi, **17 544** paillettes de semence bovine dont 10 125 importées et 7 419 produite localement ont été stockées dans la station d'élevage de Loumbila. En plus, Quatre (**04**) kits d'insémination ont été acquis. Afin de rendre plus opérationnels les agents inséminateurs, **10** brigades mobiles d'insémination artificielle ont été dynamisées et sont fonctionnelles.
En matière de renforcement de capacités, il a été noté, la formation de **36** inséminateurs et l'équipement de **08** inséminateurs.

I.2.3. Action 08203 : Promotion de races pures exotiques performantes

L'objectif opérationnel de cette action est de rendre disponible les races pures exotiques performantes.
Pour cette action, aucune activité majeure n'a été prévue en 2018.

I.2.4. Action 08204 : Professionnalisation des acteurs des filières animales

L'objectif opérationnel de cette action est de renforcer les capacités organisationnelles, fonctionnelles, professionnelles et interprofessionnelles des acteurs des différentes filières animales.
Le taux de réalisation pour cette action est de **65,33%.**

En matière de professionnalisation des filières animales, les activités menées ont porté principalement sur la formation des acteurs sur les thèmes de la production, de la transformation et conservation. Cette année, **33 072** producteurs sur une prévision de 16 488 ont bénéficié des formations dans les cinq (05) filières animales dont 13 850 femmes, 15 485 jeunes. Le nombre de femmes formées représente 41, 88**%** et les jeunes 46,82% du nombre total des producteurs formés.
Le tableau ci-après présente les effectifs des producteurs ayant bénéficié de formation dans les cinq (05) filières animales par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers au 31/12/2018.

Tableau 5 : Effectif des producteurs formés par filière

Filières	Producteurs formés			Taux %	
	Femme	Jeune	Ensemble	Femme	Jeune
Bétail/Viande	4 124	5 218	9 212	44,77	56,64
Lait	692	559	1 362	50,81	41,04
Avicole	7 013	9 139	17 269	40,61	52,92
Miel	51	56	264	19,32	21,21
Porc	1 970	513	4 965	39,68	10,33
Ensemble	**13 850**	**15 485**	**33 072**	**41,88**	**46,82**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Le tableau montre que les jeunes bénéficiaires des formations sont majoritaires dans les filières bétail-viande (56, 64%) et avicole (52,92%). Au niveau des femmes, elles sont plus nombreuses dans la filière lait (50, 81%).

Le tableau suivant donne les détails sur les effectifs des producteurs formés par filière et par maillon.

Tableau 6 : Effectifs des producteurs formés par filière et par maillon

Filières	Producteurs formés par maillon														
	Production					Transformation/conservation					Commercialisation				
	Prév	*Réal*	*F*	*J*	*Taux %*	*Prév*	*Réal*	*F*	*J*	*Taux*	*Prév*	*Réal*	*F*	*J*	*Taux %*
Bétail/Viande	6 194	8 942	4 083	5 086	**>100**	137	248	39	128	**>100**	80	22	2	4	**27,50**
Lait	1 080	1 182	660	492	**>100**	291	165	30	62	**56,70**	20	15	2	5	**75,00**
Avicole	8 205	16 732	6 775	8 945	**>100**	143	405	122	182	**>100**	60	132	116	12	**>100**
Miel	451	221	30	44	**49,00**	326	43	21	12	**13,19**	-	0	0	0	-
Porc	558	4965	1970	513	**>100**	-	0	0	0	-	-	0	0	0	-
Ensemble	**16 488**	**32 042**	**13 518**	**15 080**	**>100**	**897**	**861**	**212**	**384**	**95,99**	**160**	**169**	**120**	**21**	**>100**

Source: ***DGESS/MRAH, 2018***
Légende : ***Prév****=prévision ;* ***Réal****=Réalisation ;* ***F****=Femme ;* ***J****=jeune*

Les résultats obtenus en matière de renforcement de capacités techniques des acteurs sont globalement satisfaisants. Ainsi, dans le maillon production, un accent particulier a été mis sur les filières avicoles, Bétail/Viande, lait et porc, qui a permis d'atteindre **100%** des prévisions du nombre de producteurs à former.
Pour le maillon transformation/conservation, un effort a été porté sur les filières Bétail/Viande et avicole qui ont donné également 100**%** de producteurs formés. Cependant, les résultats obtenus dans la filière miel (13,19%) est peu appréciable.
Pour ce qui est du maillon commercialisation, un accent a été mis sur la filière avicole.
Par ailleurs, **1 284** nouveaux VVV (dont 160 femmes et 272 jeunes) ont été formés sur des thèmes spécifiques d'aviculture. En plus, **1 746** anciens VVV (dont 264 femmes et 283 jeunes) ont été recyclés.
Le tableau ci-après présente les effectifs des agents du MRAH ayant bénéficié de formations dans cinq (05) filières animales, avec l'appui de partenaires techniques et financiers.

Tableau 7 : Effectifs des agents du MRAH formés par filière

Filières	Agents formés			Taux %	
	Femme	Jeune	Ensemble	Femme	Jeune
Bétail/Viande	6	11	58	10,34	18,97
Lait	66	45	123	53,66	36,59
Miel	44	16	74	59,46	21,62
Aviculture	66	65	269	24,54	24,16
Porc	3	5	21	14,29	23,81
Ensemble	**185**	**142**	**545**	**33,94**	**26,06**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Les résultats du tableau indiquent qu'il y'a eu plus d'agents formés au niveau de la filière avicole (269) suivi de celle du lait (123).

Ces résultats relatifs au renforcement de capacités (producteurs et agents) ont été atteints grâce à la contribution de certains projets/programmes partenaires tels que : PAPSA, PRRIA, PDPS, PDRI-PLC, PCESA, P1-P2RS, PDEL-ZPO, NEER-TAMBA, PRAPS-BF, PADEL-B.
Par ailleurs, **183** coopératives et interprofessionnelles ont été mises en place dont 58 du bétail/viande, 40 de cuirs et peaux, 16 du lait, 21 de la volaille, 35 d'aulacode, 01 du porc et 12 du miel, dans le cadre de l'appui à la structuration des organisations professionnelles.
Aussi, **12** comités de gestion des centres de collecte de lait ont été mis en place (9 dans les Cascades, 01 au Centre-Est, 01 au Plateau-central et 01 à l'Est)**.**

I.2.5. Action 08205 : Développement des infrastructures de mise en marché

L'objectif opérationnel de cette action est d'accroître les investissements structurants.
Le niveau d'exécution pour cette action est de **71,13%.**

Dans le cadre de la mise en place de nouvelles infrastructures d'abattage, on note les réalisations suivantes :

- la construction de **04** aires d'abattage (dont 02 dans la Boucle du Mouhoun, 01 dans les hauts-bassins, 01 au Plateau central) ;
- la réalisation de **17** centres de collecte de lait sur 10 prévus ;
- l'équipement de **18** centres de collecte de lait sur 19 prévus en matériels de collecte et de transport ;
- l'équipement de **07** laiteries composé de matériels de froid et de transformation ;
- la réhabilitation de **01** abattoir dans la région du Sud-Ouest ;
- la construction de **05** marchés à bétail (01 au plateau-central, 02 au sahel, 01 au Centre Nord et 01 à l'Est).

Pour ce qui est de la bonne gestion des infrastructures de production, **49** comités de gestion (COGES) ont été mis en place sur 34 prévus**.** A ce titre, **111** membres de **20** COGES ont bénéficié de formation.
En matière de suivi-évaluation des COGES, **81** ont été suivis dont **51** fonctionnels.

I.2.6. Action 08206 : Création d'un référentiel de normes

L'objectif opérationnel de cette action est d'adopter un référentiel des infrastructures et équipements de production, transformation et commercialisation.
Pour cette action, aucune activité majeure n'a été prévue en 2018.

I.2.7. Action 08207 : Optimisation des systèmes de production

L'objectif opérationnel de cette action est d'adopter des normes de production.
Le niveau de réalisation pour cette action est de **96,77%.**

Au cours de l'année, les actions de sensibilisation sur les normes de production ont permis de toucher **220** producteurs dont 93 femmes et 38 jeunes.
On note également l'appui à l'organisation de **04** foires et de **02** journées promotionnelles de produits animaux.

I.2.7.1. Promotion de l'habitat selon les normes

Pour ce qui concerne la diffusion des plans d'habitats améliorés **24 312** exemplaires de plans d'habitats améliorés ont été diffusés et sont constitués de **8 867** bergeries, **3 236** porcheries, **10 673** étables et **1 536** poulaillers. Aussi, **17 425** fiches techniques sur l'élevage de bovins, ovins, caprins, porcins et volailles ont été diffusées.

En matière d'appui à la réalisation d'habitats améliorés, **6 836** producteurs (dont 2 991 femmes et 2 663 jeunes) ont bénéficié d'appui technique (choix de site d'implantation, orientation des bâtiments, superficie…). A ce titre, **43 448** habitats ont été construits selon le plan diffusé et se composent de : 15 610 bergeries ; 22 299 porcheries, 4 112 étables et 1 427 poulaillers.

Pour la promotion de l'hygiène de l'habitat, **5 125** séances de sensibilisation ont permis de toucher **20 748** producteurs dont 7 424 femmes et 8 135 jeunes. Au total, **7 011** producteurs ont été suivis dont 3 012 femmes et 2 768 jeunes. Egalement, **719** exemplaires du Référentiel Technico-Economique (RTE) volaille locale ont été vulgarisés (en français, en fulfuldé, en mooré, en gulmatchema et dioula). Aussi, **126 303** producteurs ont été sensibilisés sur les bonnes pratiques de l'élevage de volailles et de la santé aviaire (29 500 femmes et 53 761 jeunes).

Le biodigesteur est une technologie adaptée à la gestion durable des ressources naturelles. Il renforce la résilience des populations rurales à la pauvreté et à l'insécurité énergétique. Dans le cadre de la promotion de cette technologie, le Programme National de Biodigesteurs du Burkina Faso (PNB-BF) a pu réaliser **1 699** biodigesteurs. Au total **2 714** implantations ont été effectuées au cours de l'année 2018.

Sur un total de **1 699** ménages ayant installé le biodigesteur dans leurs exploitations respectives, **228** clients ont pu bénéficier de la formation initiale lors de la session de mise en service. Les sessions de formations ont enregistré **3 173** participants dont 1 544 femmes. Cela indique une prise en compte du genre dans la formation des membres de ménages.

I.2.7.2. Promotion des productions animales selon les normes

Les actions visées à ce niveau se rapportent essentiellement à l'accroissement et à l'amélioration de la production de viande, du lait, de l'appui aux activités d'embouche, d'aviculture traditionnelle, d'apiculture, de la promotion des fermes d'élevage, de l'exportation du bétail sur pied, de la volaille et des cuirs et peaux.

A ce titre, il a été noté l'organisation de **02** foires (01 au Centre-Nord et 01 au Centre-Ouest) et de **02** journées promotionnelles des produits animaux (01 au sahel et 01 dans les Hauts-Bassins).

I.2.7.3. La promotion de l'embouche

Dans le cadre de l'appui aux activités d'embouche, **20 901** ateliers d'embouches ont été suivis parmi lesquels 4 130 appartiennent aux femmes et 6 038 aux jeunes. **140 909** têtes ont été vendues pour une valeur monétaire estimée à environ **17 milliards** et se composent comme suit : 32 138 bovins, 86 529 ovins, 6 661 caprins, 18 581 porcins.

I.2.7.4. La production de viande

Les activités menées ont porté sur le renforcement des abattages dans les différents abattoirs et aires d'abattages. Ainsi, **72 415** tonnes de viande ont été contrôlées par les services techniques du MRAH.
En matière de commercialisation des produits carnés, les activités menées ont porté principalement sur l'appui à la promotion de l'exportation de la viande.
S'agissant de l'exportation de la viande, **924** tonnes dont 745 tonnes de viande de bovins et 179 tonnes de viande d'ovins ont été exportées.

I.2.7.5. La production de lait

L'objectif poursuivi dans ce volet est de contribuer à accroître et à améliorer la qualité de lait produit par un appui aux unités de production et de transformation de lait (UTL).
En matière de suivi sanitaire des troupeaux laitiers, **588** troupeaux dont 230 appartenant aux femmes et 117 appartenant aux jeunes ont été suivis et **28** vaches laitières testées.
Dans le cadre de l'appui des unités de production laitière, au cours de l'année 2018, **1 964** unités ont été suivies dont 715 appartenant aux femmes et 302 aux jeunes. Au total, **4 111 338** litres de lait ont été collectés par les UTL et les CCL. On estime à **224 660** litres de lait transformés dans les UTL suivies. La valeur monétaire estimative pour cette quantité est d'environ **2 milliards** de francs CFA.
Des efforts doivent être fournis pour permettre aux CCL et UTL d'assurer pleinement leurs missions spécifiques.
Pour ce qui est du contrôle de conformité, **290** sorties ont été effectuées et **352** unités de transformation de lait contrôlées.

I.2.7.6. La production de volaille

Au niveau de la volaille traditionnelle, **27 331 unités** d'élevages ont été suivies dont 21 419 appartenant aux femmes et 11 686 aux jeunes.
Pour ce qui est de la commercialisation de la volaille, **2 746 529 têtes** de volailles (poules, pintades, dindons, le canard etc.) ont été vendues d'une valeur monétaire d'environ **7 milliards** de francs CFA.
Dans le cadre de l'équipement des élevages avicoles traditionnels, **29** couveuses ont été mises à la disposition des producteurs dont 10 appartenant aux femmes et 12 aux jeunes.
Au niveau de l'aviculture moderne, au total **1 330** fermes avicoles ont été recensées avec un effectif total de **2 825 418** sujets. La production d'œufs est de **59 312 560.** Ces œufs produits sont estimés à une valeur monétaire d'environ **6 milliards** de francs CFA.
Au niveau de l'élevage non conventionnel, les fermes suivies ont permis de recenser **2 252** têtes de cailles. Cependant, il faut noter une insuffisance dans la capitalisation des données en élevage non conventionnel.

I.2.7.7. La production du miel

Les activités menées visent l'accroissement et l'amélioration de la production de miel. A ce titre, **2 772** apiculteurs ont été suivis dont **353** femmes et **858** jeunes par le réseau d'encadrement des directions régionales. La production de miel brut par ces acteurs est de **565 622** kg dont 7 718 kg produits par les femmes et 54 672 kg produits par les jeunes. **210 301** kg de miel ont été transformés dont 7 628 kg transformés par les femmes et 14 122 kg par les jeunes.

Les exportations des animaux sur pieds

En matière de commercialisation des animaux sur pieds, on a exporté **393 128** têtes d'animaux pour une valeur monétaire d'environ **60 milliards** de francs CFA. Ces effectifs sont composés de **98 050** bovins, **166 658** ovins, **110 988** caprins et ont pour principales destinations la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Bénin et le Nigéria.

I.2.7.8. Les cuirs et peaux

En ce qui concerne ce volet, il s'agissait d'accroître les exportations, d'assurer la promotion de la transformation/commercialisation des cuirs et peaux ainsi que des produits dérivés.
A ce titre, **29 335** cuirs bruts et **103 216** peaux brutes ont été exportés.
Par ailleurs, **587** cuirs et **1 751** peaux ont été tannés par les artisanats locaux. A cet effet, pour assurer le contrôle sanitaire, **130 469** cuirs et **671 662** peaux brutes ont été inspectés et **188** certificats de conformité délivrés.

I.2.7.9. Octroi de crédit

Les acteurs des maillons de production embouche bovine ; petits ruminants et avicole ont bénéficié des crédits du FODEL et du PADEL-B pour le financement de leurs projets. Au total, **645** projets ont été financés (259 du FODEL et 386 du PADEL-B**)** d'une enveloppe globale de sept cent dix millions deux cent vingt-huit mille soixante-huit **(710 228 068)** franc CFA au profit de **666** producteurs.

Ci-après les performances du programme 082

Tableau 8 : Récapitulatif des performances du programme 082

Programme/Actions	**Niveau de réalisation (%)**
Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales	**84,38**
Action 08201 : Amélioration de l'alimentation du cheptel	**82,70**
Action 08202 : Amélioration du potentiel génétique des races locales	**73,26**
Action 08204 : Professionnalisation des acteurs des filières animales	**65,33**
Action 08205 : Développement des infrastructures de mise en marché	**71,13**
Action 08207 : Optimisation des systèmes de production	**96,77**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

I.3. Programme 083 : Santé animale et sante publique vétérinaire

L'objectif stratégique du programme est de prévenir, contrôler et éradiquer efficacement les maladies animales prioritaires (fièvre aphteuse, péripneumonie contagieuse bovine, peste de petits ruminants, peste porcine africaine, maladie de Newcastle, influenza aviaire hautement pathogène et la peste bovine), les maladies transfrontalières et les zoonoses.

Sa mise en œuvre permettra d'assurer la couverture vaccinale de 70% de volaille contre la maladie de Newcastle à l'horizon 2020 (Cible, PNDES), d'intensifier la lutte contre les autres maladies prioritaires des animaux et de renforcer le cadre législatif et règlementaire.

Ce programme est composé de cinq (05) actions. Son niveau d'exécution est de **81,43%.**

I.3.1. Action 08301 : Prévention des maladies animales prioritaires et zoonoses

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer la prévention des maladies prioritaires et les zoonoses.

Le taux de réalisation pour cette action est de **78,88%.**

Pour la prévention des maladies animales prioritaires et des zoonoses, la vigilance a été maintenue dans la lutte contre les principales épizooties, la prévention de la grippe aviaire et la surveillance des autres maladies à travers le RESUREP. Cette année, deux plans de lutte contre les principales maladies animales ont été élaborés.

Dans le cadre du fonctionnement régulier du Réseau de surveillance épidémiologique (RESUREP), **63** agents ont été formés sur une prévision de **104** et **172** rapports ont été transmis à la DGSV.

Pour ce qui est de l'évaluation de l'efficacité des campagnes de vaccination par la sérosurveillance et la supervision, **7 845** échantillons ont été prélevés dont **6 094** analysés.

Relativement aux campagnes d'information et de sensibilisation des populations pour leur participation à la lutte contre les maladies animales, **263** séances ont été tenues dans les régions au profit de **274 845** producteurs dont 106 735 femmes et 115 020 jeunes.

Au cours de l'année 2018, **217** foyers de maladies prioritaires dont 18 foyers de PPR, 14 foyers de PPCB et 185 foyers de fièvre aphteuse ont été signalés.

En dehors de ces maladies prioritaires, d'autres maladies ont été suspectées notamment :

- la trypanosomose bovine qui sévit au Centre Sud ;
- trois (03) foyers de Pasteurellose (bovine et ovine);dans les Hauts-Bassins, au Centre-Ouest et au Sud-Ouest ;
- dix (10) foyers de gourme dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Sud, du Centre-Est, du Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Nord.

Par ailleurs, plusieurs suspicions des maladies prioritaires zoonotiques ont été signalées notamment des cas de tuberculose, de rage, et de charbon bactéridien.

Les résultats obtenus contre les trois principales maladies sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Effectifs vaccinés contre les principales maladies

Maladies	Effectif vaccinable	Cible annuelle	Effectif vacciné	Taux de réalisation annuel (%)	Taux de Couverture (%)
PPCB	8 363 996	**5 018 397**	**2 162 658**	**43,09**	**25,86**
PPR	22 165 399	**4 433 080**	**200 406**	**4,52**	**0,90**
MNC	47 519 265	**28 511 559**	**25 081 696**	**87,97**	**52,78**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Les résultats indiquent une satisfaction au niveau de la couverture vaccinale contre la MNC (**52,78%).** Cependant, les résultats sur la PPCB et la PPR sont restés faibles malgré les campagnes de sensibilisation menée au cours de l'année auprès des éleveurs en matière de vaccination. Pour la peste des petits ruminants, le faible taux (**0,90 %**) pourrait s'expliquer par le fait que les éleveurs n'ont pas encore une bonne habitude de cette vaccination.
Le tableau suivant présente les résultats de la vaccination contre les autres maladies prioritaires, obtenus en 2018.

Tableau 10 : Effectifs vaccinés contre les autres maladies prioritaires en 2018

Maladies		Cible annuelle	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Pasteurelloses	**Bovin**	2 041 930	1 951 325	**95,56**
	Petit ruminant	1 467 280	581 912	**39,66**
Charbons	**Symptomatique**	1 216 167	623 051	**51,23**
	Bactéridien	30 000	7 288	**24,29**
Volailles	**Variole**	1 685 156	217 947	**12,93**
	Gomboro	1 610 464	2 088 097	**>100**
	Choléra	61 100	31 500	**51,55**
Rage	**Chien**	38 787	32 662	**84,21**
	Chat	717	885	**>100**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Les résultats pour la vaccination contre la pasteurellose bovine, la maladie de Gomboro et la rage sont satisfaisants. Les faibles taux sont constatés au niveau de la vaccination contre la variole aviaire et le charbon bactéridien. Pour ces deux maladies, les vaccinations ne se font qu'après déclaration de foyers.
Ces résultats ont été atteints grâce à l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers. Au nombre de ces partenaires, il faut citer entre autres : PRAPS-BF, PADEL-B, PDEL-ZPO, PAPSA, VSF, Poulet du Faso et les vétérinaires privés.

I.3.2. Action 08302 : Riposte contre les maladies animales prioritaires

L'objectif opérationnel de cette action est d'appliquer les mesures efficaces de riposte contre les maladies animales prioritaires.
Le taux de réalisation de cette action est de **92,51%.**

Pour ce qui concerne la lutte contre les hémoparasitoses et leurs vecteurs **1 128 619** animaux ont été traités en curatif sur une prévision annuelle de 1 177 455 soit **95,85%** et **561 987** traités préventivement sur 719 251 prévus soit **78,14%** contre les Trypanosomoses animales africaines (TAA). En matière de gestion des crises sanitaires et la lutte contre les foyers de maladies animales, **74** foyers ont été gérés.
Dans le cadre de l'application des mesures de polices zoo sanitaires, **1 882** sorties ont été effectuées sur 1 578 prévues soit un taux de réalisation de 100%. A cet effet, **5 653** documents de police zoo sanitaire ont été délivrés et **585** rapports sanitaires élaborés. Concernant le traitement anti-infectieux et autres maladies, **744 527** têtes ont été traitées en cliniques. Ces animaux se composent comme suit : 77 069 bovins, 183 355 petits ruminants, 9 100 porcs, 9 718 asins, 1 523 équins, 25 080 animaux de compagnies, 392 camelins, 438 290 volailles (poules et pintades).
Pour ce qui est des déparasitages externes et internes, plusieurs partenaires techniques et financiers ont également appuyé les structures du MRAH cette année. Les résultats obtenus par espèce sont indiqués dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Effectifs déparasités par espèce

Espèces	Déparasitage					
	Interne			Externe		
	Prévision	Réalisation	Taux (%)	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Bovins	501 899	345 943	**68,93**	585 695	573 303	**97,88**
Petits ruminants	477 993	609 037	**>100**	244 485	245 754	**>100**
Volaille	1 928 020	2 129 665	**>100**	646 089	627 178	**97,07**
Porcs	41 489	38 676	**93,22**	37 546	20 913	**55,70**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

I.3.3. Action 08303 : Renforcement de la santé publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments

L'objectif opérationnel de cette action est d'assurer le contrôle de qualité des denrées alimentaires d'origine animale et les médicaments vétérinaires.
Le taux d'exécution de cette action est de **92,06%**.
En matière de dépistage des maladies zoonotiques chez les animaux de production et autres maladies, **106** unités de productions ont été suivies sur 200 prévues soit **53,00 %** de taux de réalisation. A cet effet, **3 629** échantillons ont été prélevés et **2 965** ont été analysés. Ainsi, **34** animaux ont été révélés positifs en tuberculose et **81** positifs en brucellose.
Pour ce qui concerne l'application des bonnes pratiques dans les établissements de production, de transformation et commercialisation des denrées alimentaires d'origine animale, **202** sorties de contrôle ont été effectuées par les structures du MRAH. A ce titre, **103**

échantillons ont été prélevés et **61** ont été analysés. A l'issue de ces sorties, **1 237** certificats de salubrité ont été délivrés.
Pour ce qui est du contrôle sanitaire des mouvements des animaux, **6 329** documents sanitaires ont été délivrés sur une prévision de 1000 soit un taux de réalisation de **100%** et **2 172** documents sanitaires contrôlés.
Au titre du contrôle sanitaire des produits d'origine animale (lait, viande, miel, œufs, produits halieutiques) dans les unités de transformation et les points de vente, **3 739** sorties de contrôles sanitaires ont été effectuées pour l'inspection de **120** unités de transformation de lait (UTL) ; **368** Boucheries ; **80** charcuteries **; 10** mielleries ; **219** poissonneries et **51** points de ventes d'œufs. A cet effet, **277** tonnes de viande ont été saisies.
La délivrance de **1 126** autorisations d'importation sur une prévision annuelle de 1200 soit un taux de réalisation **93,83%** et de **140** visas d'importation de médicaments vétérinaires (**80,00%**).
Concernant le contrôle sanitaire des animaux et les produits aux frontières (importation, exportation), **11** sorties d'appui contrôle aux postes frontaliers ont été effectuées, **541 661** têtes d'animaux contrôlées**, 3 139** inspections sanitaires et **634** contrôles sanitaires à l'importation réalisés et **2 581** certificats vétérinaires internationaux ont été délivrés. Lors de ces contrôles **13** tests ont été effectués, et **07** échantillons ont été analysés.
Pour assurer l'approvisionnement régulier et suffisant en médicaments vétérinaires de qualité, des sorties de contrôlés, de **22** tonnes de médicaments vétérinaires et **14** tonnes de vaccins, ont permis de saisir **1300** kg de produits vétérinaires et **200 kg** de vaccins non conformes.

I.3.4. Action 08304 : Renforcement du cadre juridique et réglementaire

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer l'environnement juridique et réglementaire.
Pour cette action le taux de réalisation est de **100,00%.**

Dans le cadre de la révision de la législation vétérinaire, **12** textes ont été révisés.
En matière de contrôle et d'application de la législation, **21** arrêtés d'autorisation d'exercice à titre privé de la profession vétérinaire ont été délivrés. **19** cabinets de soins vétérinaires et **12** cliniques et pharmacies vétérinaires privés ont été contrôlés.
Pour le renforcement du cadre juridique et règlementaire des services vétérinaires, l'accent a été mis sur le contrôle et l'application de la législation. A ce titre, **08** sorties de contrôle des établissements vétérinaires privés ont été effectuées au cours desquelles une (**01**) infraction a été constatée et réprimée conformément à la règlementation.

I.3.5. Action 08305 : Renforcement des Services vétérinaires

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer les capacités opérationnelles des services vétérinaires.
Le taux de réalisation de cette action est de **39,54%.**
Dans le cadre de la mise en œuvre de l'assurance qualité au Laboratoire National d'Elevage (LNE) selon la norme ISO 17025, **01** document de déclaration de politique d'assurance qualité a été élaboré.
En matière de renforcement des services vétérinaires, **2 745 700** doses de vaccin contre la PPCB, **28 500** doses de vaccin contre la rage, **451 250** doses de vaccin contre la PPR et **3 800** doses de vaccin contre le charbon symptomatique ont été acquises et le tout estimé à une valeur de **50 millions** F CFA. Aussi, **31** réfrigérateurs, **31** congélateurs, **62** glacières et **124**

bouteilles de gaz ont été acquis au profit des postes vétérinaires et **03** kits acquis pour l'analyse des échantillons prélevés dans le cadre du séromonitoring de la PPCB.

Ci-après les performances du programme 083 :

Tableau 12 :Récapitulatif des performances du programme 083

Programme /Actions	**Niveau de réalisation (%)**
Programme 083 : Santé animale et santé publique vétérinaire	**81,43**
Action 08301 : Prévention des maladies animales prioritaires et zoonoses	**78,88**
Action 08302 : Riposte contre les maladies animales prioritaires	**92,51**
Action 08303 : Renforcement de la santé publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments	**92,06**
Action 08304 : Renforcement du cadre juridique et réglementaire	**100,00**
Action 08305 : Renforcement des Services vétérinaires	**39,54**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

I.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles

L'objectif stratégique du programme « Développement des productions halieutiques » est d'assurer une gestion durable des ressources halieutiques à travers la promotion de la pêche de capture et de l'aquaculture.

Ce programme a pour objectifs opérationnels de : (i) augmenter le potentiel de production aquacole, (ii) gérer durablement les pêcheries et, (iii) mettre au point des technologies appropriées pour l'exploitation durable des ressources. Ce programme comporte cinq (05) actions.

Il a été enregistré un niveau de mise en œuvre de **52,21%.**

I.4.1. Action 08401 : Aménagements pour la production aquacole

L'objectif opérationnel de cette action est d'augmenter le potentiel de production aquacole.

Pour cette action le taux de réalisation est de **63,48%.**

En matière de production de semences piscicoles :

- **9 750 000** alevins de tilapia (Oreochromis niloticus) ont été produits pour une prévision de 9 650 000, soit un taux de réalisation de **100,00%**.
- **300 000** alevins de silures ont été produits pour une estimation de 350 000, soit un taux de **85,71%.**

Par ailleurs **20** plans d'eau sur 50 ont été empoissonnés, soit un taux de **40,00%** et **218 020** alevins utilisés. Au niveau des étangs d'eaux, **440** tonnes de poissons ont été produites.

La production halieutique est estimée à **27 700** tonnes.

Dans le cadre de la production d'aliment pour poissons, sur une prévision de 120 tonnes, **120** tonnes d'aliments ont été effectivement produites soit un taux de réalisation de **100,00%.**

En ce qui concerne l'appui à l'organisation des structures interprofessionnelles, **72** coopératives de producteurs sur une prévision de 8 et **20** coopératives de transformatrices sur une (01) prévue ont été appuyées.

Relativement au renforcement de capacités en matière de techniques piscicoles :

- **385** agents sur 100 prévus ont été formés, dont **50** femmes, soit une réalisation de **100%** ;
- **553** producteurs (dont 15 femmes et 204 jeunes) sur 700 prévus ont été formés, soit un taux de réalisation de **79,00** %.

En matière de réhabilitation et d'installation des infrastructures aquacoles, **99** nouveaux enclos piscicoles sur 110 prévus ont été installés pour un taux de réalisation de **90,00%** ; **121** enclos piscicoles ont été réhabilités sur 74 prévus, soit un taux de réalisation de **100%.**

En outre, **40** anciennes stations de pisciculture sur 06 prévues ont été réhabilitées et **12** cages flottantes sur 20 prévues ont été installées soit **60,00%.**

I.4.2. Action 08402 : Gestion durable des ressources halieutiques

L'objectif opérationnel de cette action est d'augmenter le potentiel de production halieutique.

Pour cette action le taux de réalisation est de **38,83%.**

Dans le cadre de la gestion des PHIE, la direction en charge des ressources halieutiques, en collaboration avec les directions régionales, a appuyé le fonctionnement courant de **10** PHIE soit une réalisation de **100%**.

Pour le renforcement des capacités, il a été noté : la formation de **45** régisseurs provinciaux et **10** régisseurs PHIE en recouvrement des recettes de la pêche ; la formation de **310** pêcheurs

(02 femmes et 117 jeunes) et de **296** agents (34 femmes) en technologie des engins de pêche et l'organisation de **07** voyages d'étude et d'échange avec **39** participants dont 04 femmes.

Dans le cadre de la visibilité des actions du programme, **03** reportages et **03** documentaires ont été réalisés sur les activités du programme.

En matière de suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités de la pêche et de l'aquaculture, **46** missions de suivi ont été organisées par la direction en charge des ressources halieutiques et ont permis d'assurer le suivi de **58** structures.

Pour ce qui est des activités de polices piscicoles d'envergure, **42** polices sur 30 prévues ont été réalisées, soit un taux de **100%**.

Pour ce qui concerne le développement des collectivités territoriales sur la gestion de la pêche et de l'aquaculture, **01** frayère a été aménagée.

En outre, pour la capitalisation des statistiques de la pêche et de l'aquaculture, **04** rapports ont été élaborés et **03** diffusés en 2018. Egalement**, 04** bulletins statistiques ont été produits et diffusés ; **01** enquête permanente halieutique a été réalisée et **01** base de données a été actualisée.

Par ailleurs, **10** centres de pesée sur une prévision de 40 ont été construits donnant ainsi un taux de **25,00%**. En plus, **04** concessions ont été promues sur 07 prévues, soit un taux de **57,14**%. Il faut noter aussi l'élaboration et la mise en œuvre de **24** plans d'aménagements et sur 35 prévus, soit un taux de réalisation de **68,57**% ; l'immatriculation de **01** embarcation, la réalisation d'une étude sur les espèces halieutiques non ichthyennes et l'appui à l'organisation de **04** sessions des comités de gestion des Périmètres Halieutiques d'Intérêt Economiques.

I.4.3. Action 08403 : Promotion des actions de recherche développement des ressources halieutiques et aquacoles

L'objectif opérationnel de cette action est de mettre au point des technologies appropriées pour l'exploitation durable des ressources.

Pour cette action le taux de réalisation est de **52,17%.**

Au titre de cette action, l'étude de faisabilité pour la création d'un centre de recherche et des centres d'application a été réalisée et validée.

Dans le cadre de la mise au point des aliments pour poisson à fort potentiels nutritionnels adaptés au contexte national, **01** formule alimentaire a été élaborée.

I.4.4. Action 08404 : Accompagnement des promoteurs

L'objectif opérationnel de cette action est de promouvoir l'entreprenariat aquacole.

Pour cette action le taux de réalisation est de **54,79%.**

Dans le cadre du suivi des activités des promoteurs privés, **65** ont bénéficié d'un suivi sur 50 prévus soit un taux de **100%**. Aussi, le répertoire des promoteurs privés d'aquaculture a été actualisé.

En ce qui concerne l'accompagnement des promoteurs privés dans la production de semences piscicoles **15** sur 42 promoteurs ont bénéficié d'un accompagnement, soit un taux de **37,71%.**

Quant à l'évaluation de la production des promoteurs privés (alevins, poisson marchand), il ressort que **930 000** alevins et **420** tonnes de poissons marchands ont été produits.

Aussi, l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un fonds de financement des ressources halieutiques et aquacoles a été effectivement réalisée**.** Cette étude a permis de définir un mécanisme opérationnel de financement de projets et micro-projets de fermes piscicoles au profit de promoteurs privés.

I.4.5. Action 08405 : Valorisation des produits halieutiques

L'objectif opérationnel de cette action est de rendre disponible auprès aux des populations des produits halieutiques de bonne qualité.
Pour cette action le taux de réalisation est de **47,95%.**

Durant cette année, **318** acteurs ont été formés en technologie des produits, en évaluation des pertes après capture, en hygiène et qualité pour une prévision annuelle de 200**,** soit un taux de réalisation de **100%.** A cela s'ajoute, la formation de **23** transformatrices en gestion financière des micro-projets et vie coopérative selon l'OHADA. Aussi, pour une prévision annuelle de 75 transformatrices et gérants, **217** ont été formées en technologie des produits, en évaluation des pertes après capture, en hygiène et qualité (HACCP).
En outre, il a été noté : l'accréditation de **02** équipements de conservation destinés au transport de poisson frais et la participation de la DGRH à **04** foires sur la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Ci-après les performances du programme 084

Tableau 13 : Récapitulatif des performances du programme 084

Programme /Actions	**Niveau de réalisation (%)**
Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles	**52,21**
Action 08401 : Aménagement pour la production aquacole	**63,48**
Action 08402 : Gestion durable des ressources halieutiques	**38,83**
Action 08403 : Promotion des actions de recherche développement sur les ressources halieutiques et aquacoles	**52,17**
Action 08404 : Accompagnement des promoteurs privés	**54,79**
Action 08405 : Valorisation des produits halieutiques	**47,95**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

I.5. Programme 085 : Pilotage et soutien

L'objectif stratégique de ce programme est d'assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention publique au sein du Ministère des ressources animales et halieutiques.
Ce programme couvre les domaines suivants : (i) le pilotage stratégique du département ; (ii) la gestion fiduciaire (administration et finance, passation des marchés publics, gestion du budget programme, transferts et subventions) et, (iii) la gestion des ressources humaines.
Le niveau de réalisation de ce programme est de **77, 77%.**

I.5.1. Action 08501 : Pilotage et coordination des actions du ministère

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer le pilotage stratégique des structures du ministère.
Cette action enregistre un taux de réalisation de **67, 53%.**

Au titre du pilotage des actions du ministère, les activités majeures ont été : la tenue de **26** conseils de cabinet hebdomadaires soit un taux de **50%** d'une prévision de 52 conseils de cabinet ; la tenue de **04** sessions de comités de pilotage des projets PDEL-ZPO, PRAPS-BF, PADEL-B et PDPS soit 40%; la participation à **02** cadres sectoriels de dialogue (CSD PASP et CSD RSI) ; la tenue de **02** CASEM de l'année 2018 soit un taux de **100%**.
Il a été noté également :

- la participation à **03** sessions des commissions mixtes de coopération soit un taux de **21,43%** d'une prévision de 14 sessions ;
- l'organisation de **03** réunions dans l'optique de dynamiser les cellules : genres, VIH/Sida, Environnement, Sport, Budget Programme et décentralisation sur une prévision de 05 soit un taux de **60%**.

I.5.2. Action 08502 : Gestion des ressources humaines

L'objectif opérationnel de cette action est d'assurer une gestion efficace et de qualité des ressources humaines du MRAH.
Le taux de cette action est de **69,99%.**

Concernant la gestion des ressources humaines, les activités menées ont concerné : le traitement d'actes de carrière au profit de **1 839** agents sur une prévision annuelle de 1 500 agents (soit **100,00%)** ; le suivi régulier de la rémunération et des droits financiers de **821** agents sur une prévision de 2 000 agents (soit un taux de réalisation de **41,05%**)**,** la gestion les dossiers individuels de **852** agents du MRAH soit un taux de **100%**. A cela s'ajoute le recrutement de **111** agents pour le compte du MRAH.

I.5.3. Action 08503 : Gestion des ressources matérielles et financières

L'objectif opérationnel de cette action est d'assurer une gestion efficace des ressources financières et matérielles.
Le taux d'exécution de cette action est de **43, 87%.**

A ce titre, les résultats suivants ont été obtenus : l'élaboration de **135** dossiers d'appel à concurrence ; l'organisation de **15** commissions d'attribution des marchés **;** l'élaboration de l'avant-projet du budget programme 2019-2021 ; l'élaboration du rapport d'exécution du budget 2017 ; l'acquisition d'un **(01)** véhicule à quatre roues et de **43** motos.
La plupart des matériels acquis au cours de l'année est constitué principalement de : matériels informatiques et péri-informatiques ; fournitures de bureau ; matériels et équipements de

production de fourrage ; supports physiques (outils de collectes, rapports etc.) ; moyens roulants (motos).

I.5.4. Action 08504 : Communication

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer la visibilité des actions du MRAH. Cette action a un taux de réalisation de **77,78%.**

Les activités menées par la direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) au cours de cette année ont portées sur : la couverture médiatique des CASEM de l'année 2018 du MRAH ; la couverture médiatique du lancement des projets PADEL-B et PDPS à Dédougou ; l'animation du site web et l'animation d'une conférence de presse pour le lancement des activités du Salon de l'Elevage du Burkina Faso (SABEL) et la page Facebook du MRAH ; la couverture des activités préparatoire du Salon de l'Elevage du Burkina Faso (SABEL) et l'édition de **02** bulletins d'information interne sur 04 prévus**.**

I.5.5. Action 08505 : Production des statistiques

L'objectif opérationnel de cette action est de produire les données statistiques fiables et à bonne date.
Le taux de réalisation de cette action est de **97, 06%.**

La production des statistiques vise l'amélioration de la mise en œuvre des politiques nationales en matière de ressources animales et halieutiques et permet à la prise de décisions conséquentes par les acteurs du sous-secteur.
Les activités menées au cours de l'année sont les suivantes : le suivi de **21** marchés à bétail (SIM/bétail) soit **100%**; l'élaboration de l'annuaire statistique 2015 et la poursuite de l'élaboration des annuaires statistiques 2016 et 2017 et des tableaux de bord statistiques de 2016 et de 2017 ; la participation à l'édition de quatre (**04**) bulletins trimestriels d'information sur les marchés agricoles; la gestion et actualisation d'une base de données en matière de statistique de l'élevage et l'exécution de la phase de collecte de données de la première enquête nationale sur le cheptel (ENC1) soit **100%**.

I.5.6. Action 08506 : Planification et suivi-évaluation

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes du MRAH.
Le taux de réalisation pour cette action est de **83, 12%.**

En matière de planification opérationnelle, les activités menées ont concerné : l'élaboration du plan d'action triennal des activités du MRAH ; l'élaboration des projets de lettres de missions à l'intention des structures techniques du ministère et la préparation des outils et canevas d'élaboration du programme d'activités 2019 en collaboration avec les différents programmes budgétaires du MRAH et le niveau déconcentré.
En matière de suivi-évaluation, on note :

- l'élaboration du rapport annuel 2017 ;
- la participation à l'élaboration du rapport annuel d'activités des CSD de l'année 2017 ;
- l'élaboration de **03** rapports trimestriels 2018 du MRAH ;
- l'élaboration de **01** rapport annuel 2018 du MRAH ;
- l'élaboration du rapport annuel de performance de l'année 2017 ;
- la tenue de **02** sessions de formation sur les outils de rapportage du MRAH ;
- l'élaboration du budget programme 2019-2021 du MRAH ;

- l'opérationnalisation de la base de données de programmation ;
- le suivi externe de **03** projets du MRAH sur quatre prévus (PRAPS, PADEL-B, PDEL/ZPO).

En plus des projets du MRAH, **02** projets du MAAH (P1P2RS, PAPSA) ont été suivis.

I.5.7. Action 08507 : Suivi-conseil et contrôle

L'objectif opérationnel de cette action est de disposer d'un système de suivi-conseil et contrôle performant.

Le taux de réalisation pour cette action est de **75, 53%.**

Dans le cadre du suivi-conseil et contrôle, l'Inspection technique des services (ITS) du MRAH a réalisé les activités suivantes : **01** mission conjointe avec l'ASCE-LC sur l'audit de la gestion financière et comptable de 2017 du MRAH. Cet audit a concerné le Centre de promotion de l'aviculture villageoise (CPAVI).

La finalisation de **08** rapports de contrôle/audit du PDEL-ZPO, des DRRAH du Centre-Sud, du Centre-Est, du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, Centre-Nord et du Sahel ;

l'élaboration de la cartographie et le plan d'audit basés sur les risques de trois **(3)** structures du MRAH (DGESS, DGRH, DRRAH du Centre) (soit **75%)** d'une prévision de 04 structures ; la réalisation d'une **(01)** mission d'audit de la gestion administrative, financière et comptable de **(02)** structures (la DRRAH du Centre-Ouest et la DGPA) soit un taux de **50%** ; la participation aux ateliers de revue des programmes budgétaires (PB), l'élaboration des rapports annuels d'activités (RAP) des programmes budgétaires et d'élaboration des statuts particuliers du métier santé humaine et animale, volet santé animale du MRAH organisés par la DAF, la DGESS, la DRH avec l'accompagnement du MINEFID et du Ministère en charge de la Fonction publique.

Par ailleurs, l'ITS a participé aux rencontres préparatoires de l'audit commandité par le Gouvernement sur les projets et programmes avec l'ASCE-LC et à une session du cadre de concertation des organes de contrôle de l'Etat.

I.5.8. Action 08508 : Formations initiales et continues des agents

L'objectif opérationnel de cette action est d'assurer une formation initiale et continue de qualité des ressources humaines du MRAH.

Le taux de réalisation pour cette action est de **77,91%.**

Au titre de l'année scolaire 2017-2018, l'ENESA à assurer le recrutement de **489** élèves à former. L'école a assuré la formation de **709** stagiaires des différents cycles de formation. Il a été également noté, la formation professionnelle **36** agents du FODEL, la formation de **10** membres du CA du FODEL et la formation d'un partenaire du FODEL.

Ci-contre les performances du programme 085

Tableau 14 : Récapitulatif des performances du programme 085

Programme/ Actions	Niveau de réalisation (%)
Programme 085 : Pilotage et soutien	**77,77**
Action 08501 : Pilotage et coordination des actions du ministère	**67,53**
Action 08502 : Gestion des ressources humaines	**69,99**
Action 08503 : Gestion des ressources matérielles	**43,87**
Action 08504 : Communication	**77,78**
Action 08505 : Production des statistiques	**97,06**
Action 08506 : Planification et suivi-évaluation	**83,12**
Action 08507 : Suivi-conseil et contrôle	**73,53**
Action 08508 : Formations initiales et continues des agents	**77,91**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

II. ACTIVITES HORS PROGRAMME D'ACTIVITES 2018

Au cours de 2018, plusieurs activités majeures ont été menées en dehors de celles prévues dans le programme d'activités 2018 du MRAH.
Ces résultats sont présentés dans cette partie par programme budgétaire du MRAH.

II.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales

Au titre du programme 081 les activités suivantes ont été menées.

II.1.1. Action 08101 : Création d'espaces pastoraux sécurisés

Il a été noté au titre de cette action : l'acquisition de **41** pièces juridiques de création de station dans le cadre de la création de nouvelles stations d'élevage et la tenue d'une rencontre de Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire (CPAT) des Banwa pour approbation des cartes dans la Boucle du Mouhoun.

II.1.2. Action 08102 : Opérationnalisation des espaces pastoraux

Pour améliorer la qualité et la quantité du fourrage, des actions d'enrichissement des pâturages ont été menées dans **12** espaces pastoraux et sur une superficie de **737** ha.
Une **(01)** laiterie semi industrielle a été réalisée dans la région du Centre Ouest avec l'appui du projet PAPSA. En plus, **14** comités de gestion (mini-laiteries, zones pastorales, puits pastoraux) ont été mis en place et **49** membres de **14** COGES ont été formés.
En outre, **02** aires de pâtures ont été identifiées au Centre-Nord et au Plateau-Central.

II.1.3. Action 08103 : Promotion de l'hydraulique pastorale

Au titre de cette action, il a été noté, essentiellement, la réhabilitation de **01** puits pastoral au Sahel.

II.1.4. Action 08105 : Prévention et gestion des crises et vulnérabilités

Il a été enregistré la tenue de **444** séances de sensibilisation pour une transhumance apaisée dans les différentes régions. Aussi, le projet MODHEM a mené des actions de communication via la téléphonie mobile (envoi de messages vocaux) à l'endroit des éleveurs sur les conditions d'accueil des animaux au Bénin.
Dans le cadre du suivi de la campagne agro-pastorale et de la situation alimentaire des ménages, **01** atelier de revue des outils a été effectué.
Pour assurer la reconstitution du cheptel des ménages sinistrés, **3 264** animaux ont été acquis par le MRAH et ses partenaires à leurs profits. A cet effet, **780** ménages ont bénéficié de cet appui.
Une **étude** a été réalisée sur la cartographie intégrée des risques dans le secteur de l'élevage au Burkina Faso**.** Egalement, **06** ateliers régionaux sur la prévention et la gestion des conflits entre utilisateurs des ressources naturelles ont été tenus et ont regroupés **327** participants dont 17 femmes.
Par ailleurs, la première session du cadre de concertation de la cellule technique d'animation du SIP-BF s'est tenue à Ouagadougou et a permis d'orienter les acteurs du monde pastoral quant à la collecte et à la remontée des données sur le pastoralisme. Ainsi, **130** relais de veille communautaire ont été créés, formés et équipés.
Dans la cadre de la riposte aux crises pastorales, un manuel des opérations d'urgence a été élaboré et validé.

En outre, des conflits fonciers ont été signalés puis gérés dans la localité de Bondigui dans la province de Bougouriba, région du Sud-Ouest. Ce qui a permis de limiter les pertes de bétails et de matériels.

II.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales

Au titre de l'année 2018, d'importantes activités ont été menées hors du plan au niveau de ce programme.

II.2.1. Action 08201 : Amélioration de l'alimentation du cheptel

Au titre de cette action, il a été noté, le suivi de la campagne de production fourragère qui a abouti à l'organisation de concours de meilleur producteur de fourrage. Au total, **06** meilleurs producteurs de fourrage de la région du Centre-Nord des campagnes 2016/2017 et 2017/2018 ont reçu des prix composés de semences, de matériels de production de fourrage et d'aliments pour bétail.

Dans le cadre de la vulgarisation, **06** rations alimentaires (02 bovins, 04 ovins et 04 porcs) ont été vulgarisées et **14 007** producteurs touchés dont 5 014 femmes et 833 jeunes.

En outre, les 04 stations du CMAP ont bénéficié de **81** tonnes de SPAI et **01** tonne de sels minéraux vitaminés. Aussi, **40** tonnes d'aliments pour porc ont été acquis au profit de la station de Banakélédaga.

II.2.2. Action 08202 : Amélioration du potentiel génétique des races locales

Pour cette action, il y'a eu, principalement, la tenue de la réunion de travail entre le SP/CGRGA avec la DGEP/ MINEFID pour la finalisation du document de plan d'action pour les ressources zoo génétiques et la diffusion des instruments de gestion des ressources génétiques animales.

II.2.3. Action 08203 : Promotion de races pures exotiques performantes

Pour cette action, il a été noté essentiellement, l'importation de **07** géniteurs exotiques et la diffusion de **90** porcins de races.

II.2.4. Action 08204 : Professionnalisation des acteurs des filières animales

Plusieurs structures centrales ainsi que des projets/programmes ont menés des activités majeures.

II.2.4.1. Renforcement des capacités organisationnelles des acteurs

Des organisations professionnelles et interprofessionnelles ont bénéficié d'un accompagnement de la part des services techniques du MRAH et des projets et programmes intervenants dans le secteur. Quelques résultats majeurs sont présentés ci-après.

II.2.4.1.1. Au titre des services techniques du MRAH

➲ ***DGPA***

Il a été, principalement, noté :

- la formation des OP de pêcheurs, des transformateurs de poisson et des mareyeurs de la région de l'Est sur l'Acte Uniforme Relatif au Droit des Sociétés Coopératives de l'OHADA ;

Au total, **35** producteurs ont bénéficié de cette formation dont 9 femmes et 24 jeunes.

- l'organisation d'un atelier sur l'ancrage et la mise en conformité des organisations professionnelles et interprofessionnelles à l'acte uniforme OHADA et la loi 050 ;
- l'appui à la mise en place de la société coopérative des producteurs de semences fourragères et de **60** Sociétés coopératives des OP de la FEB ;
- la tenue de l'atelier national d'amélioration des performances de la filière avicole ;
- l'organisation de missions d'appui conseil à quatorze (14) coopératives laitières pour leur mise en conformité avec l'AURDSCOOP/OHADA ;
- la tenue d'un atelier d'information et de sensibilisation à l'endroit des membres de l'Interprofession miel, sur la traçabilité et les techniques de bonne pratique d'hygiène dans la production et la transformation des produits de la ruche.

➲ ***CMAP***

Au cours de l'année 2018, il y'a eu, essentiellement, l'organisation d'un atelier de diffusion des instruments de gestion des ressources génétiques animales au cours duquel **1 249** documents ont été distribués. Egalement, trois (03) ateliers de réflexion sur l'amélioration génétique ont été organisés.

➲ ***STA***

Les principaux résultats enregistrés ont concerné :

- l'organisation de **02** rencontres avec les acteurs (IP, PAN) dans le cadre de la formulation de la seconde phase du projet miel avec la coopération Italienne ;
- la tenue d'un atelier d'information et de sensibilisation à l'endroit des membres de l'Interprofession miel ;
- le recensement des apiculteurs sur le plan national ;
- l'obtention de l'autorisation d'exportation du miel de l'Union Européenne.

➲ ***IBD***

Les principales activités ont concerné :

- l'organisation d'un atelier de rédaction de l'organigramme de l'IBD-CETT ;
- l'organisation d'un atelier de validation du plan de sécurité de l'insectarium de Bobo Dioulasso ;

La mise en œuvre de ce plan vise à protéger la santé humaine et l'environnement contre les sources radioactives de catégorie1 produite par l'irradiateur de l'IBD.

- l'organisation d'un atelier sur l'élaboration d'un Atlas des tsé-tsé et de la trypanosomose animale africaine (TAA) ;
- l'organisation d'un atelier de concertation pour la mise en place d'un projet commun de recherche-développement pour accompagner la zone économique spéciale Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso.

Cette initiative vise la valorisation des opportunités de développement et d'industrialisation de nos pays dans la perspective d'une union économique et monétaire en vue d'élever le niveau de vie des populations des Etats membres.

➲ ***FODEL***

Plusieurs soutiens ont été apportés à des acteurs en matière d'initiatives des Professionnels du sous-secteur élevage. Il s'agit, surtout, d'appui à : (i) l'organisation de journées promotionnelles (mouton, profession Vétérinaire) ; (ii) l'organisation de l'atelier de validation

du Plan d'Action de la filière porcine ; et (iii) l'acquisition d'aliments pour bétail (aliments pour dindons ; SPAI et d'aliment porcs).
En outre, il y'a eu l'organisation de l'atelier d'élaboration du manuel de procédures administratif et comptable du FODEL.

II.2.4.1.2. Au titre des projets/programmes du MRAH

➲ ***PRAPS-BF***

Il y'a eu, essentiellement, la réalisation de **06** sessions de formation sur les normes et directives d'aide d'urgence en élevage (LEGS) au profit des représentants des OP, de structures membres de la plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes et de structures du MRAH. Aussi, il faut noter, la participation du projet à une rencontre de concertation régionale sur la situation pastorale au Sahel à Niamey.

➲ ***PADEL-B***

Les principales réalisations du projet sont les suivantes :

- l'organisation d'un atelier d'élaboration du plan de réponse et de soutien aux éleveurs vulnérables aux effets de la campagne agropastorale 2018/2019 ;
- l'organisation d'ateliers de diffusion CPRP et CGES dans le cadre de l'identification et screening des sites (parcs et postes vétérinaires PTBA 2019). Au total **134** personnes ont pris part dont 6 femmes et 42 jeunes.

➲ ***PDEL/ZPO***

En 2018, il y'a eu, principalement, la sélection et l'équipement de **08** vétérinaires privés.

II.2.4.2. Renforcement des capacités techniques des acteurs

Des structures centrales et des projets/programmes sous tutelle technique du MRAH ont assuré des formations spécifiques aux profits d'agents et de producteurs sur divers thèmes. Quelques résultats majeurs sont présentés ci-après.

II.2.4.2.1. Au titre des services techniques du MRAH

➲ ***CPAVI***

Le centre a organisé la formation de **843** promoteurs et de **72** agents d'encadrement (49 hommes et 23 femmes) sur l'aviculture moderne. En plus, il a animé des séances d'information et de sensibilisation dans le cadre du partenariat avec LAPROVET. Au total, **122 202** personnes ont été touchées sur la lutte contre la maladie de New Castle. Egalement, **10** agents ont participé à des voyages d'étude dans le cadre du partenariat avec le PSCE/ à une formation sur le montage et le fonctionnement des bâtiments avicoles en atmosphère contrôlée en France.
En outre, quatre (**04**) cadres ont été formés en techniques d'aviculture hors du Burkina Faso.

➲ ***CMAP***

Les résultats majeurs suivants ont été enregistrés :

- la formation de **17** agents dont 05 femmes sur le Dispositif National de Suivi des IA (DNSIA) ;
- la formation de **05** agents en échographie grâce à l'appui du Laboratoire CEVA santé animale ;
- la formation de **05** agents sur la maintenance du générateur grâce au PAPSA ;

- la formation de **264** acteurs dont 120 jeunes et 88 femmes sur les thèmes suivants : (i) les textes règlementaires régissant le sous-secteur de l'élevage ; (ii) le leadership, la recherche de financement et l'approche genre ; et (iii) le fonctionnement de leurs structures.
- la formation de **25** agents des DRRAH, dont 05 jeunes et 02 femmes, sur les techniques d'insémination artificielle grâce à l'appui financier des partenaires (PAPSA et PDPS).
- la formation de **20** producteurs sélectionneurs-multiplicateurs de Zébu Azawak, dont 05 femmes et 05 jeunes, sur les aspects techniques de l'amélioration génétique des animaux.

➲ ***SP/CGRGA***

Le secrétariat a organisé **03** ateliers dans le cadre de la diffusion des instruments de gestion des ressources génétiques animales ». Au total, **120** acteurs régionaux ont été sensibilisés. Ces ateliers ont permis de mettre **25** documents de gestion des ressources génétiques animales à la disposition des acteurs.

➲ ***ENESA***

Au cours de l'année 2018, un enseignant a bénéficié d'une formation à Liège (Belgique) pendant un mois. En plus, **15** agents administratifs et financiers ont été formés.

➲ ***IBD***

Il y'a eu :

- la formation de **18** agents de l'IBD sur les bonnes pratiques de laboratoire et qui s'est déroulée du 20 au 24 Février 2018 à Bobo-Dioulasso ;
- la formation de **14** agents sur l'identification des glossines et la dissection et qui s'est déroulée du 12 au 16 mars 2018 à Bobo-Dioulasso ;
- la formation en biologie moléculaire à Bobo-Dioulasso qui a regroupé **19** participants.

➲ ***STA***

Pour renforcer les capacités techniques des agents sur les techniques modernes d'apiculture et d'élevage de la reine, **02** cadres ont été formés, en France, en 2018.

➲ ***ELAT***

Il faut noter que **10** agents provenant des directions régionales des ressources animales des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun, et du Centre Ouest ont bénéficié d'une session de formation en techniques de lutte contre les trypanosomoses animales africaines (TAA) et leurs vecteurs. En plus, l'ELAT a organisé son sixième cours régional sur « *la Planification et la mise en œuvre des Projets PATTEC* » aux profits de **15** participants provenant de quatorze (14) pays suivants : Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'ivoire, Congo, Gabon, Guinée/Conakry, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Cela a été grâce à la collaboration avec les coordinations de la PATTEC UA et de la PATTEC Burkina).

➲ ***DGPA***

Il y'a eu **68** producteurs multiplicateurs des animaux performants qui ont été identifiés, dont 02 femmes et 24 jeunes. Egalement, **28** directeurs provinciaux des ressources animales et halieutiques ont été formés sur les techniques de conservation et de manipulation de stocks, de SPAI et d'aliments bétails.

➲ ***FODEL***

Il a été noté :

- la formation sur l'information à l'engagement au remboursement des prêts FODEL ;
- la formation **15** personnes sur le management de la qualité ;
- la formation de **08** personnes sur l'audit qualité.

II.2.4.2.2. Au titre des projets/programmes du MRAH

➲ ***PNB-BF***

Le projet a formé **214** ménages sur les thématiques de bon entretien de la technologie du biodigesteur et la bonne gestion de l'effluent et du biogaz au profit du ménage dans la commune de Gassan dans la région de la Boucle du Mouhoun.
En outre, **50** jeunes ont été formés au métier de maçons technico-commerciaux.

➲ ***PRAPS-BF***

Il y'a eu, essentiellement, la formation de **21** RVC (dont 01 femme) de la région de l'Est sur leur rôle par le RECOPA-Est, structure de mise en œuvre de l'activité au compte du projet. Ils ont aussi reçu leurs équipements à l'issue de cette formation.
En partenariat technique avec la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), **625** jeunes des communes frontalières ont été sélectionnés. Aussi, il a été noté :

- la formation régionale sur la conception, l'exploitation et l'entretien des bases de données épidémiologiques, à Dakar avec la participation de 04 cadres du MRAH ;
- la formation des agents sur la qualité, la conservation des vaccins, la maîtrise du calendrier vaccinal et du protocole vaccinal (PPCB/PPR) ;
- la formation des administrateurs et utilisateurs de la base de données épidémiologique ;
- la formation sur l'élaboration du plan de surveillance des médicaments vétérinaires ;
- la formation des agents sur la qualité, la conservation des vaccins, la maîtrise du calendrier vaccinal et du protocole vaccinal (PPCB/PPR). Au total **360** agents ont été formés sur cette thématique dont 36 femmes ;
- la formation sur le titrage des vaccins au profit de **08** laborantins dont 03 femmes.

➲ ***PDEL/ZPO***

Il a été organisé, une formation en technique de production de semences certifiées au profit de **29** semenciers fourragers. Cette formation a été assurée par le service national des semences. En plus, **04** ateliers de formation ont été organisés aux profits de **115** agents d'encadrement ont bénéficié des formations sur les outils de gestion et de suivi du financement en prélude à la 2ème phase de financement du projet. Il y'a eu également la formation de **02** docteurs vétérinaires de la DGSV sur la gestion sanitaire des troupeaux laitiers.

➲ ***PADEL-B***

Le projet a pu organiser **05** séances de renforcement des capacités en matière de sauvegardes environnementales et sociales dans les régions. Au total, **86** participants y ont effectivement pris part. En plus, **02** ateliers d'échanges sur les chaînes de valeur des filières (bétails/viande, lait, volaille, miel, porc et poisson) ont été organisés par le PADEL-B. Ces ateliers ont regroupé **109** acteurs composés de représentants d'Interprofessions, des cadres et techniciens du MRAH, des cadres d'autres ministères partenaires ainsi que des personnes ressources.

➲ ***PDPS***

Au cours de cette année, il a été enregistré, principalement :

- la formation initiale de **15** agents d'élevage en technique d'insémination artificielle ;
- la formation d'éleveurs multiplicateurs-sélectionneurs de zébus Azawak. Cette session a regroupé **22** éleveurs.

II.2.5. Action 08206 : Création d'un référentiel de normes

Il a été noté au titre de cette action, la commande de **03** normes (Viande, miel, Savon à base de miel) et l'élaboration de **02** normes sur la viande bovine et de volaille.

II.2.6. Action 08207 : Optimisation des systèmes de production

Au cours de l'année 2018, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PCESA, des émissions radio ont été organisées dans les villes de Koudougou, Ouahigouya, Dori et Fada N'Gourma pour la diffusion des normes de jambon cuit et de corned- beef. Également, il a été noté, la vulgarisation de **152** exemplaires du Référentiel Technico-Economique (RTE) volaille locale (en français, en fulfuldé, en mooré, en gulmatchema et dioula).

Afin d'améliorer la filière apicole au Burkina Faso, le ministère à travers le STA a actualisé le plan de surveillance de ladite filière qui a été soumis à la Délégation de l'UE au BF.
Aussi, le document de la seconde phase du projet miel a été élaboré en collaboration avec la Coopération Italienne. La contrepartie nationale est toujours en négociation auprès du MINEFID. Egalement, deux autres projets ont été rédigés et sont en recherche de financement. En outre, il y'a eu : le suivi de la mise en œuvre des activités de promotion d'habitats améliorés (bergeries, poulaillers), de construction de magasins d'aliments bétail et d'installation d'unités avicoles, d'embouche ovine et d'élevage naisseur ovin dans le cadre du projet P1P2RS.
Egalement, les activités suivantes ont été réalisées garce à l'appui financier du PCESA :

- élaboration de **02** normes nationales et **02** référentiels techniques de certification sur la viande de volaille et sur la viande de bœuf ;
- réalisation d'une boîte à images du référentiel technique de certification de kilichi ;
- traduction de la norme nationale sur le kilichi en fulfuldé, mooré, dioula et gulmatchema en version audio et écrite ;
- réalisation de **08** émissions radio dans le cadre de la diffusion des normes, en français et en langue nationales ;
- formation de **25** membres de l'interprofession bétail-viande (IPROBEVI) dont 07 femmes et 18 jeunes sur les normes et les référentiels techniques ;
- formation de **30** animateurs communautaires de la CPF, dont 8 femmes et 20 jeunes sur les normes et les référentiels techniques ;
- certification du «Faso Coq » de la charcuterie moderne de Ouagadougou, par ABNORM ;
- mise à niveau de **3** agents du Laboratoire national d'élevage (LNE) sur l'analyse microbiologique de la viande ;
- renforcement de capacités de **10** agents du LNE sur l'utilisation de la chaîne HPLC et le spectromètre de masse ;
- formation de **10** agents du LNE sur les analyses bromatologiques des aliments bétail ;
- acquisition d'équipements pour la salle de microbiologie du LNE.

II.3. Programme 083 : Santé animale et sante publique vétérinaire

Les efforts menés ont permis d'engranger des résultats majeurs hors du plan d'action annuel 2018 du ministère.

II.3.1. Action 08301 : Prévention des maladies animales prioritaires et zoonoses

Des réalisations ont été faites en vue d'assurer le fonctionnement régulier du Réseau de surveillance épidémiologique (RESUREP). Il s'agit de : (i) l'acquisition de **254** kits de prélèvements au profit du réseau de surveillance ; (ii) l'acquisition de **03** kits de froid; (iii) la distribution de **2 430** gadgets publicitaires ; (iv) la réalisation de **10** spots publicitaires dont 08 ont été diffusés ; (v) et la mise en place de **18** pièges imprégnés pour la lutte contre la mouche tsé-tsé.

II.3.2. Action 08303 : Renforcement de la santé publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments

Dans le cadre de la surveillance de l'influenza aviaire, **53** visites ont été réalisées dans 37 fermes avicoles. Lors de ces visites, **242 905** poulets de chair, **55 288** poulets locaux et **540** cailles ont été reconnus indemnes de maladies transmissibles. Egalement, **04** points de vente de la volaille de la Cité AN III ont été visités.
En plus de ces activités, **17 550** kg de viande de poulets, **18 250** poussins importés illégalement et **3 150** peaux d'ânes ont été saisis et détruits.
Pour ce qui est du contrôle des médicaments vétérinaires et des produits biologiques à usage vétérinaire, la DGSV a mené du 10 au 16 Août 2018 une campagne d'assainissement du Marché de médicaments vétérinaires dans la partie Ouest du Burkina Faso.

II.3.3. Action 08305 : Renforcement des Services vétérinaires

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la composante « santé animale du PRAPS-BF » **165** kits de prélèvement ont été acquis.
Par ailleurs, **81** procédures opératoires standards ont été élaborées.

II.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles

Les résultats enregistrés au titre de ce programme sont :

II.4.1. Action 08401 : Aménagement pour la production aquacole

Il s'agit de : la mise en place de **03** coopératives de commerçants entrant dans le cadre de l'appui à l'organisation des structures interprofessionnelles et l'acquisition du matériel de pêche et d'aquaculture composé principalement de **05** pirogues, de **14** nappes de filets, de **14** filets éperviers, de **40** seaux, de **50** bassines de **50** balances.

II.4.2. Action 08402 : Gestion durable des ressources halieutiques

A ce titre, il faut noter l'érection du plan d'eau de Samendéni en PHIE, ce statut permet de créer les conditions d'une gestion concertée, durable et pacifique des ressources halieutiques.
En outre, un Comité National de la Pêche et de l'Aquaculture (CONAPEA) a été créé, conformément aux recommandations des experts de la CEDEAO faite en 2017, pour assurer une gestion en synergie des ressources halieutiques, par les différentes institutions et acteurs concernés.

II.4.3. Action 08403 : Promotion des actions de recherche développement des ressources halieutiques et aquacoles

L'encadrement d'une dizaine de stagiaires a permis d'obtenir certains résultats significatifs, tels :

- l'établissement de la diversité piscicole de **06** Périmètres Halieutiques d'Intérêt Economique (PHIE) ;
- la mise au point des techniques de production massive d'alevins de tilapia et de silures ;
- la comparaison des performances des aliments pour poisson.

II.5. Programme 085 : Pilotage et soutien

Durant l'année 2018, plusieurs réalisations hors programmes ont été enregistrées pour ce programme.

II.5.1. Action 08501 : Pilotage et coordination des actions du ministère

Au titre de cette action, il s'est agi essentiellement de : (i) l'organisation de **03** voyages d'étude et **01** voyage de prospection commerciale par le FODEL; (ii) l'organisation de l'atelier d'élaboration du manuel de procédures administratif et comptable du FODEL à Koudougou ; (iii) l'organisation d'un atelier de sensibilisation, sur le concept genre au profit de **95** élèves de l'ENESA dont 15 femmes, (iv) la formulation d**'un** programme/projet de développement dans le domaine des Ressources Animales et Halieutiques ; (v) la participation de la cellule genre à une formation des formateurs sur la budgétisation sensible au genre organisée par la GIZ/BF ; (vi) la formation de **50** femmes du MRAH sur le Leadership féminin ; (vii) la formation des membres du conseil de cabinet du MRAH sur le concept genre le 21 juin 2018,

Par ailleurs, dans le cadre de l'opérationnalisation des micro-projets du PADEL-B, il a été organisé un atelier d'information des DPRAH, des Chargés de suivi-évaluation des DRRAH et des Assistants Suivi-Evaluation du PADEL-B. Cet atelier a connu total **75** participants dont 69 hommes, 06 femmes et 12 jeunes. Aussi, des ateliers ont été organisés par le PADEL-B afin de présenter les objectifs, les stratégies, les résultats attendus et les activités du projet aux ZATE, PV et vétérinaires privés.

L'organisation de la 1ère édition du salon burkinabè de l'élevage du 27 novembre au 1er décembre 2018 et la tenue de la deuxième édition de la conférence internationale sur la technologie du biodigesteur du 02 au 04 octobre 2018.

II.5.2. Action 08502 : Gestion des ressources humaines

Il a été noté : l'organisation pratique d'une session de formation au profit des secrétaires du MRAH ; l'organisation matérielle et financière des ateliers de description des postes de travail MRAH et l'élaboration d'un document de description des postes de travail du MRAH.

II.5.3. Action 08503 : Gestion des ressources matérielles et financières

Il a été enregistré : l'acquisition des kits volailles pour les régions du (Plateau Central, Centre Nord, Nord, Sahel, Centre Sud, Centre Est, l'Est, Centre Ouest, la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins et des Cascades) ; l'acquisition d'aliments bétail au profit de la DGEAP, DGPA et CMAP ; l'acquisition de matériels et intrants aquacoles et de pêche au

profit de la DGRH ; l'acquisition et installation de broyeurs polyvalents au profit de la DGPA.
L'acquisition de véhicules et des motos pour les structures du MRAH par le PADEL-B, le PRAPS-BF et le REVAP.

II.5.4. Action 08504 : Communication

Au titre de cette action, il a été retenu la couverture médiatique des audiences du ministre des ressources animales et halieutiques ; la participation de la DCPM à des formations en communication de crise à Bamako et en Communication Publique et en Plan de Communication à Casablanca au Maroc.

II.5.5. Action 08506 : Planification et suivi-évaluation

Au cours de l'année 2018, une mission de contrôle de qualité des données collectées pour le rapportage a été réalisée dans six régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Ouest, Centre-Sud, Est, Centre-Nord, Sahel). Cette mission avait pour objectif d'améliorer la qualité du système de gestion des données du dispositif de suivi-évaluation du MRAH. A l'issue de la mission, un rapport a été élaboré.

II.5.6. Action 08508 : Formation initiale et continue des agents

Pour cette action, il a été noté, la validation du Plan de Développement Stratégique de l'ENESA et son Plan d'Action Opérationnel (2018-2022).
En outre, la délibération des résultats scolaires de l'année 2017- 2018 de l'ENESA a eu lieu au cours du troisième trimestre 2018.
Le tableau ci-après montre les résultats scolaires de l'année 2018 de l'ENESA.

Tableau 15 : Résultats scolaires de l'année 2017- 2018 de l'ENESA

Examen de fin de cycle					
Classe	**Effectif**	**Total admis**	**Taux de réussite (%)**	**Redoublants**	**Renvoyés**
ATE2	156	155	99,36	1	0
TSE2	56	54	96,43	2	0
CE2	9	8	88,89	0	1
Sous total	**221**	**217**	**98,19**	**3**	**1**
Examen de passage en deuxième année					
Classe	**Effectif**	**Total admis**	**Taux de réussite (%)**	**Redoublants**	**Renvoyés**
ATE1	129	122	94,57	7	0
TSE1	62	62	100,00	0	0
CE1	10	10	100,00	0	0
Sous total	**201**	**194**	**96,52**	**7**	**0**
Ensemble	**422**	**411**	**99,36**	**10**	**1**

***Source :** ENESA, 2018*

Le taux de succès de l'année scolaire 2017- 2018 est de **99,36%** soit **411** admis. Egalement, **10** élèves devront redoubler et **01** élève devra être renvoyé.

III. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DES PROGRAMMES

III.1. Analyse globale des résultats des programmes

De façon globale le taux de réalisation des activités de l'année 2018 est très satisfaisant (**81,37%).** De bonnes performances sont constatées au niveau des programmes 082, 083 et 085. Certaines actions clés dans l'atteinte des objectifs opérationnels connaissent des difficultés de mise en œuvre. Il s'agit : de la création d'espaces pastoraux sécurisés (P081), de la professionnalisation des acteurs (P082) ; du renforcement des services vétérinaires (P083) ; de la prévention des maladies animales prioritaires et zoonoses (P083) dont les taux de couverture vaccinale sont jugés relativement faible et de la valorisation des produits halieutiques (P084).

Graphique 1 : Niveau de performance des programmes en 2018

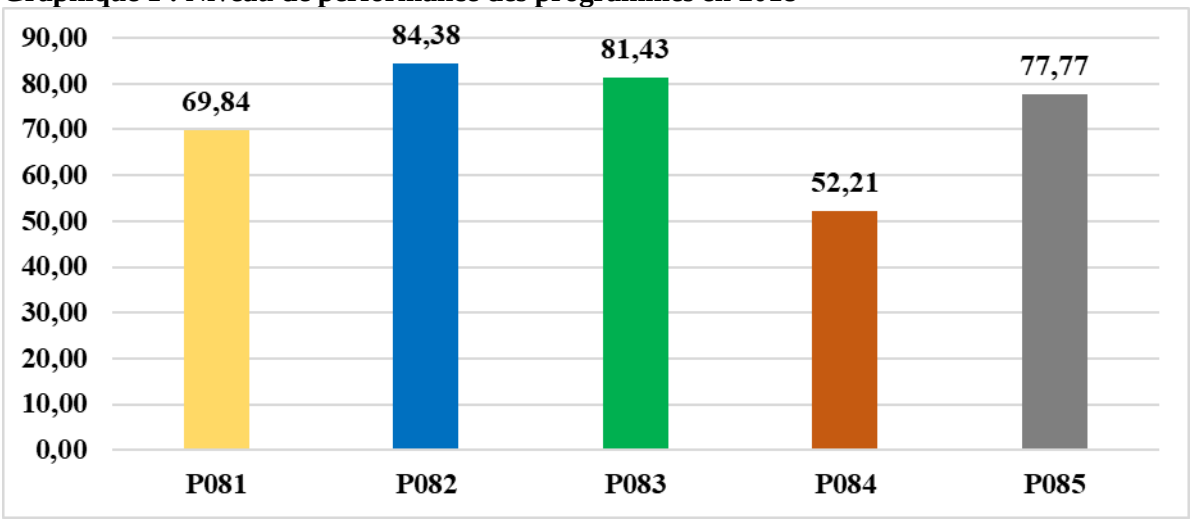

Source: ***DGESS/MRAH, 2018***

Depuis l'implémentation du Budget programme, les niveaux globaux de réalisation atteints sont de **71,95%** en 2016, **67,97%** en 2017 et de **81,37%** en 2018. L'évolution des performances des différents programmes budgétaires se présente comme l'indique le graphique ci-contre

Graphique 2 : Performance des programmes au cours des trois dernières années

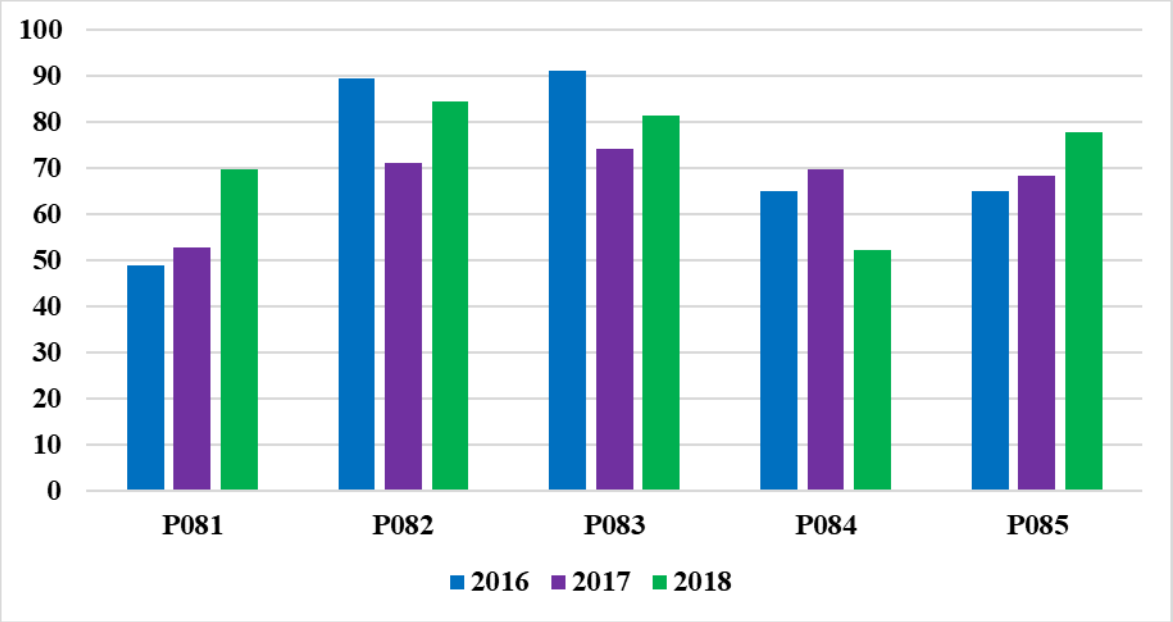

***Source:* DGESS/MRAH, 2018**

La partie suivante présente une analyse synthétique des réalisations majeures des quatre (**04**) programmes opérationnels du MRAH.

III.2. Analyse des résultats des programmes opérationnels

III.2.1. Programme 081 : Sécurisation et gestion durables des ressources pastorales

En matière de création d'espaces pastoraux, une baisse de **76%** est observée pour les pistes à bétail et de **61%** pour les superficies d'espaces pastoraux balisés par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces baisses peuvent avoir pour conséquence la limitation des mouvements des animaux pour l'accès aux ressources naturelles ou les mouvements de transhumance. Le balisage des espaces pastoraux est un facteur important pour la sécurisation de ceux-ci et la baisse des superficies balisées pourrait engendrer des conflits entre utilisateurs des ressources naturelles.

Le tableau ci-après illustre ces données.

Tableau 16 : Evolution de la création des espaces pastoraux de 2014 à 2018

Réalisations	2014	2015	2016	2017	2018
Piste à bétail aménagées (km)	611	401	864	818	166
Superficie d'espaces pastoraux balisés (ha)	335	335	0	2 943	279
Zones de pâture délimitées (nbre)	0	1	3	5	2

***Source:* DGESS/MRAH, 2018**

Pour ce qui est des infrastructures réalisées en 2018, une augmentation du nombre de forage à **242** et les parcs de vaccination avec **203** a été enregistrée. Néanmoins, il faut noter une absence de grands ouvrages hydrauliques et le faible niveau de réalisation des infrastructures marchantes

Le tableau ci-après présente l'évolution de réalisation des infrastructures de 2017 à 2018 par le MRAH et ses partenaires techniques et financiers.

Tableau 17 : Evolution des infrastructures réalisées de 2017 à 2018

Infrastructures	2017	2018
Abattoirs	**2**	**1**
Parcs de vaccination	**111**	**203**
Magasins aliments bétails	**15**	**8**
Aires d'abattages	**35**	**7**
Boucheries	**9**	**0**
Etals de boucherie	**13**	**0**
Centres de collecte de lait	**3**	**18**
Marchés à bétail	**14**	**5**
Laiteries	**1**	**7**
Laiteries semi moderne		**1**
Puits pastoraux	**18**	**13**
Mares	**2**	**0**
Forages	**124**	**242**
Barrages	**1**	**0**
Boulis	**20**	**65**
Aires de repos (ha)	**28**	**0**
Biodigesteurs	**1 760**	**1699**
Ecloseries	**3**	**0**
Hangars de tri	**1**	**0**
Fabriques de glaces	**1**	**0**
Etangs aquacoles	**75**	**0**
Bacs hors sol	**18**	**0**
Enclos piscicoles	**115**	**99**
Centres de pesées/ Commercialisation de poisson	**20**	**9**
Frayères	**24**	**1**

Source : DGESS/MRAH, 2018

III.2.2. Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales

En matière de renforcement de capacités, **52 806** producteurs ont été formés dans toutes filières confondues dont 19 571 femmes et 20 333 jeunes.

Au niveau des agents **2 534** dont 405 femmes et 262 jeunes ont pu bénéficier de formation sur les différents thèmes liés aux ressources animales et halieutiques. Dans le domaine de l'appui-conseil, du renforcement, de l'accompagnement et de la promotion des productions animales des efforts ont été déployés. En témoigne le tableau 18 qui illustre la situation des acteurs formés par le MRAH et ses partenaires en 2018.

Le tableau ci-après présente la synthèse des acteurs formés par filière et par thèmes spécifiques en 2018.

Tableau 18 : Récapitulatif des acteurs formés en 2018

Formations	Producteurs			Agents		
	Effectif	Femme	Jeune	Effectif	Femme	Jeune
Filières (Bétail/viande, lait, porc, aviculture, miel, cuirs/peaux)	33 072	13 850	15 485	545	185	142
Autres thèmes spécifiques	19 734	5 721	4 848	1 989	220	120
Total	**52 806**	**19 571**	**20 333**	**2 534**	**405**	**262**

***Source :* DGESS/MRAH, 2018**

En matière de promotion de culture fourragères, une baisse de plus de **64%** a été observée sur la quantité de semence mise à la disposition des producteurs entre 2017 et 2018.
Le tableau ci-contre montre ces quantités par spéculation.

Tableau 19 : Quantité de semence mise à la disposition des producteurs de 2014 à 2018

Semences en kg	2014	2015	2016	2017	2018
Maïs	210 000	-	-	113 077	31 060
Sorgho	130 000	-	-	64 240	13 919
Niébé	-	-	-	61 787	31 894
Dolique	-	-	-	6 788	68
Soja	3 000	-	-	16 942	15 980
Andropogon gayanus	-	-	-	27	238
Mucuna	-	-	-	4 320	2 778
Siratro	-	-	-	-	95
Total	**345 000**	**35 145**	**474 047**	**267 181**	**96 032**

***Source:* DGESS/MRAH, 2018**

Quant à l'amélioration de l'alimentation du cheptel, une baisse de quantité de SPAI mise à la disposition des producteurs de **41%** par rapport à l'année 2017 a été observée. Pour la promotion de la valorisation des SPA, une baisse de **85%** est constatée par rapport à 2017.
En matière de fauche et conservation du fourrage naturel, il y'a eu une augmentation **49%** par rapport à l'année 2017.
D'une manière générale, il est à noter que les données sont peu capitalisées au niveau des services déconcentrés.

Tableau 20 : Quantité d'aliments mise à la disposition des producteurs de 2014 à 2018

Aliments en tonnes	2014	2015	2016	2017	2018
Aliments Bétail en vrac et complets bovins (tonne)	12 350	2 624	15 518	49 066	10 164
Volaille	1 780	2 865	1 219	42 845	23 952
Porcs	-	-	-	833	20 361
Total SPAI	**14 130**	**5 489**	**16 737**	**92 744**	**54 477**
Quantité de SPA collectée	-	872 023	740 787	1 146 025	169 112
Quantité de fourrage naturel fauchée et stockée	645 940	32 000	48 211	42 931	63 983
Quantité de fourrage cultivée et stockée	103 932	16 766	41 929	39 248	11 675

***Source:* DGESS/MRAH, 2018**

En matière d'équipement de fauche et conservation de fourrage naturel, l'accent a été mis sur le matériel de transport et de transformation (Charrettes **134%**, brouettes **251%**, broyeurs polyvalents **17%** d'augmentation). Il faut noter aussi la volonté du MRAH de mécaniser la culture fourragère à travers le renforcement de l'équipement des producteurs en motoculteurs.

Le tableau ci-après récapitule les différents équipements de fauche et conservation de fourrage naturel mis à la disposition des producteurs par le MRAH et ses PTF de 2014 à 2018.

Tableau 21: Evolution du nombre d'équipements de fauche et conservation de fourrage naturel mis à la disposition des producteurs de 2014 à 2018

Equipements	Année				
	2014	2015	2016	2017	2018
Broyeurs polyvalents	684	143	164	347	405
Botteleuses	76	76	-	-	-
Charrettes	1 000	168	1 081	996	2331
Faux	15	-	-	985	887
Fourches	2 000	-	1 820	316	
Faucilles	3 000	-	-	2 306	152
Hache-pailles	705	-	-	01	29
Râteaux	2 000	-	1 820	350	
Caissons	1 000	-	830	1 073	1806
Motoculteurs	-	65	65	97	134
Brouettes	600	-	673	822	2887
Fenils	-	145	150	57	-
Rouleaux de grillage	-	1 600	1 000	3 500	-
Abreuvoirs	-	100	90	-	-
Mangeoires	-	100	90	-	-

Source: ***DGESS/MRAH, 2018***

Pour ce qui est de la construction des biodigesteurs, en considérant la seconde phase du programme (à partir de 2014), les productions cumulées de biodigesteurs s'établissent à **7 993** biodigesteurs. Toutefois une légère baisse des constructions a été observée en 2018 par rapport à son niveau de 2017.

Le graphique 3. Ci-après montre l'évolution des réalisations des biodigesteurs de 2014 à 2018.

Graphique 3 : Evolution du nombre de biodigesteurs construits de 2014 à 2018

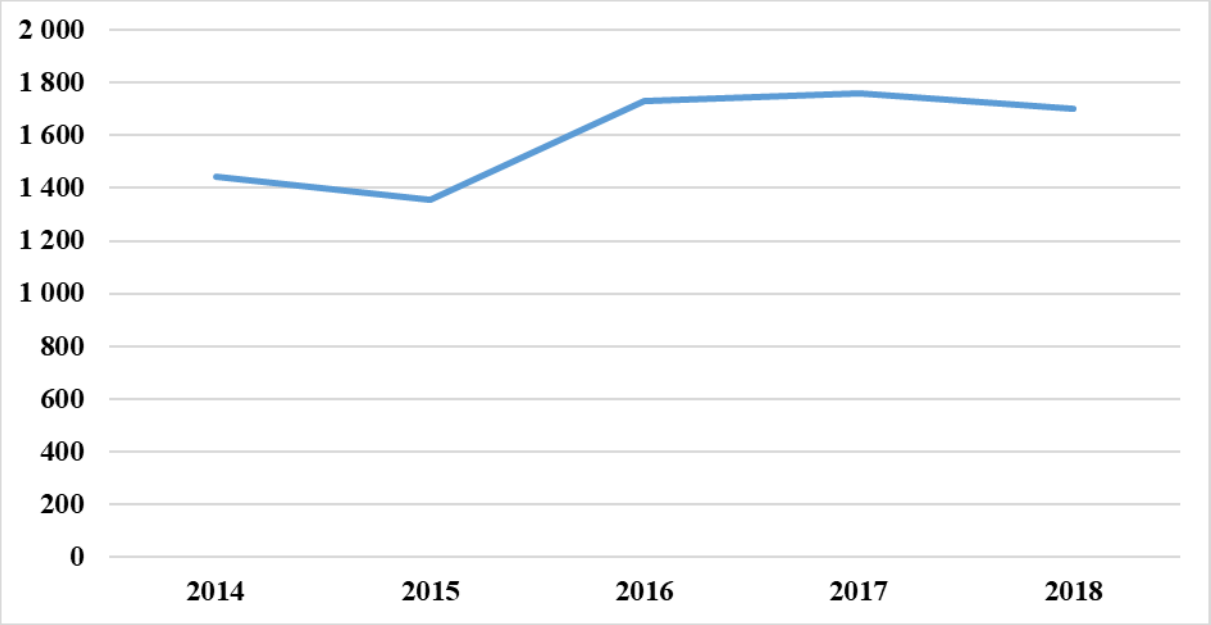

Source: ***DGESS/MRAH, 2018***

Dans le cadre de l'amélioration génétique, le nombre de vaches inséminées a augmenté de 55,68% par rapport à 2017.

Le graphique suivant présente l'évolution des inséminations artificielles réalisées de 2014 à 2018.

Graphique 4 : Evolution du nombre des vaches inséminées de 2014 à 2018

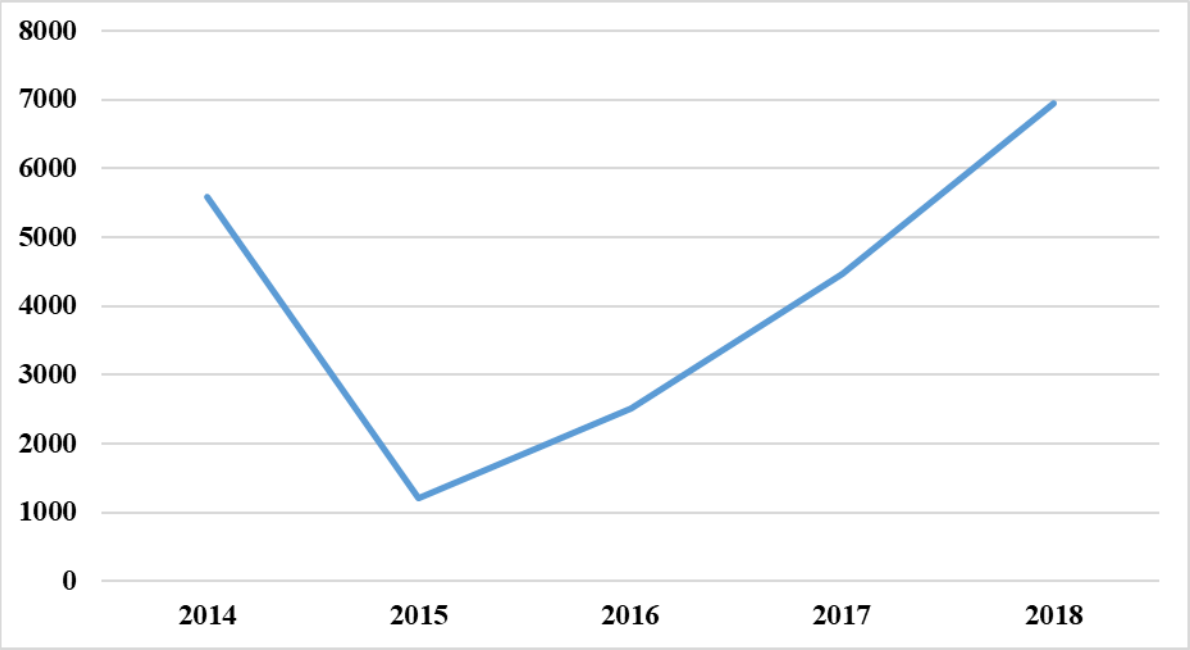

Source: ***DGESS/MRAH, 2018***

Les abattages contrôlés, pour les cinq dernières années, ont enregistrés une hausse en 2018 après avoir enregistré une baisse en 2017. Cela explique par les efforts déployés par le ministère pour mettre à la disposition de la population de la viande de qualité hygiénique.

Graphique 5 : Evolution de la quantité de viande contrôlée en tonne de 2014 à 2018

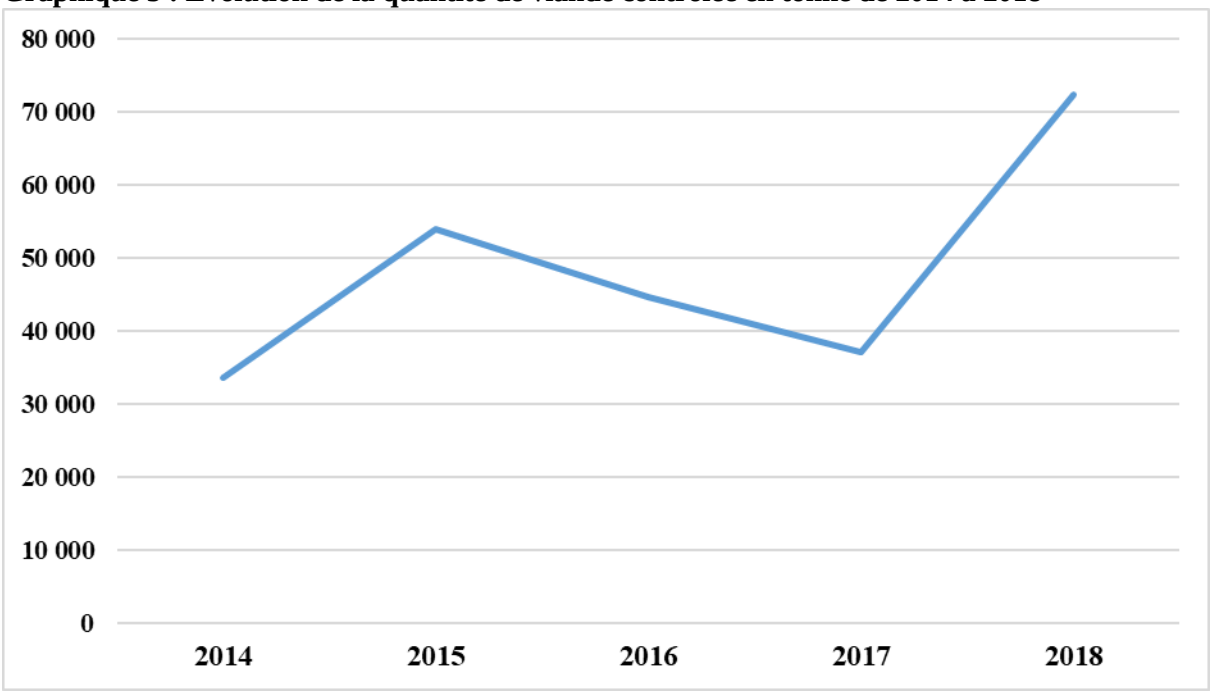

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

La quantité en tonne de viande exportée a évoluée en 2018 après une baisse continue entre 2015 à 2017. Cela explique en partie les actions menées par le MRAH visant à promouvoir davantage l'exportation de viande au détriment de celle des animaux sur pied.

Graphique 6 : Evolution des exportations de la viande en tonne de 2014 à 2018

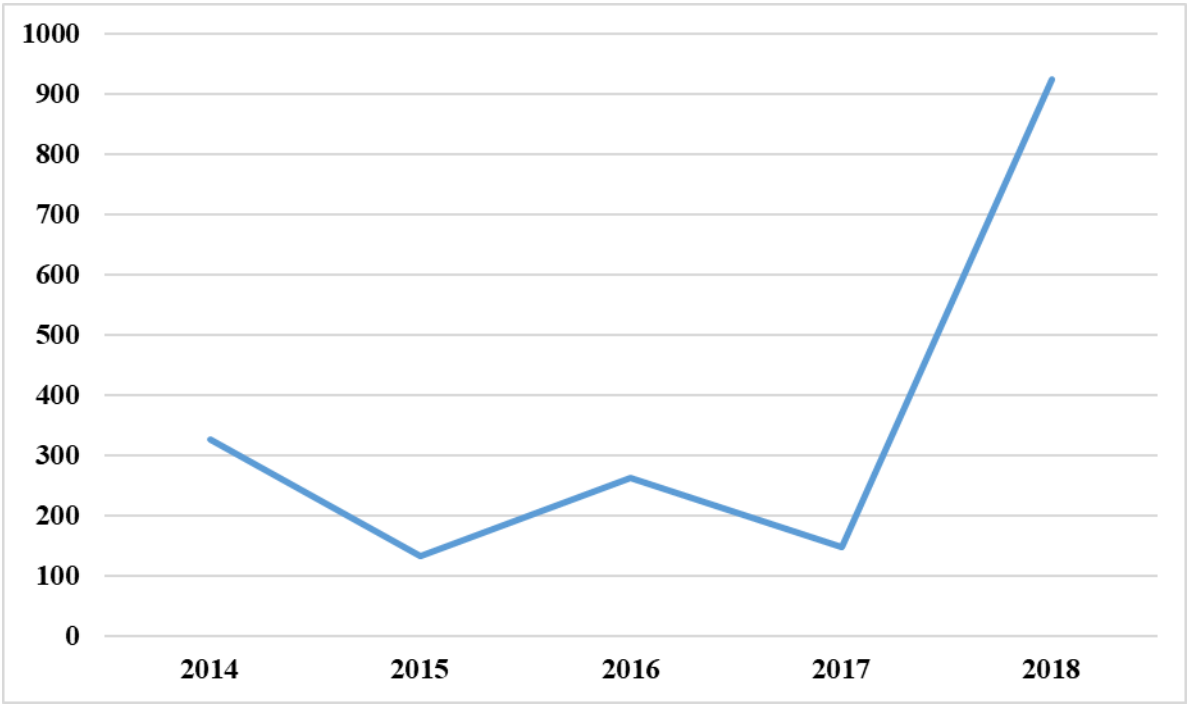

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

L'analyse du graphique 7, montre une diminution sensiblement dans l'exportation du bétail sur pieds qui donne une satisfaction aux défis a relevé pour réduire les exportations des animaux sur pied. Cependant, un dispositif adapté doit être mis en place afin de capitaliser l'essentiel de la quantité de viande exportée.

Graphique 7 : Evolution des exportations des animaux sur pieds par espèce de 2014 à 2018

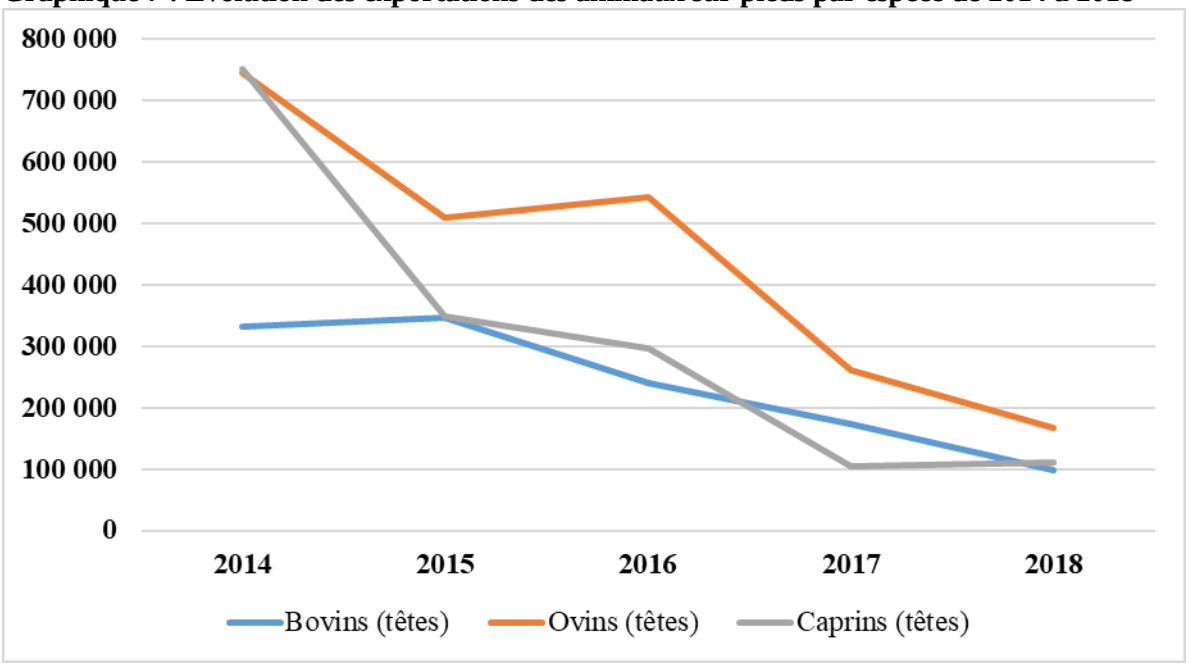

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

La quantité d'œufs produits dans les fermes suivies a enregistré une légère augmentation en 2018 après sa baisse continue depuis 2015.

Graphique 8 : Evolution de la production d'œufs en unité dans les fermes suivies de 2014 à 2018

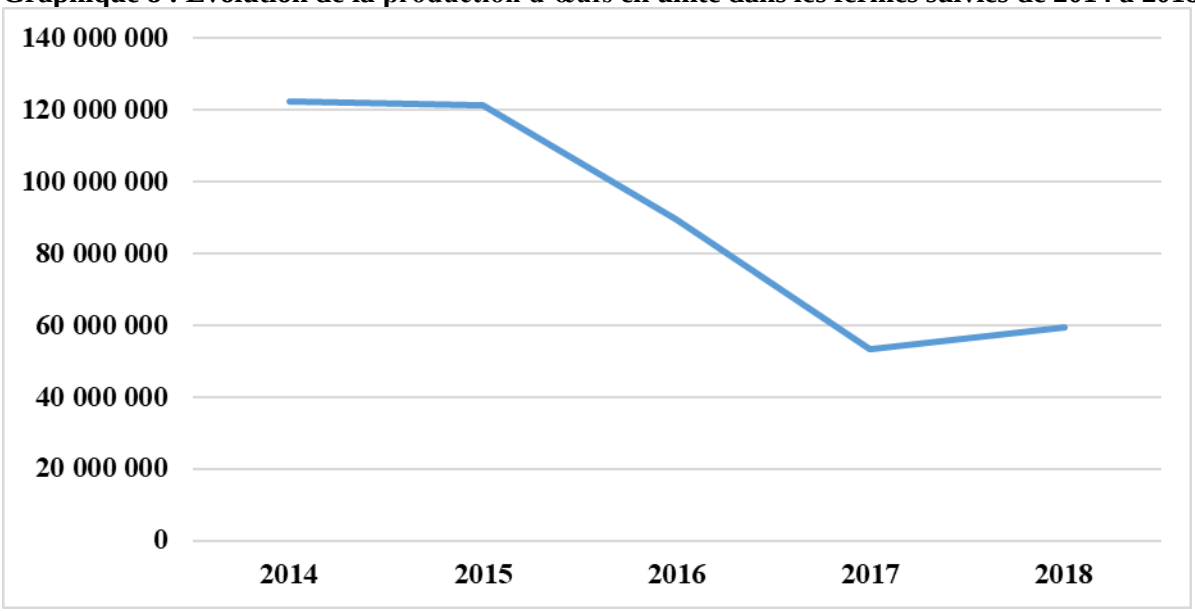

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

La quantité de miel brut produit dans les mielleries et les apiculteurs suivis enregistre une légère hausse cette année par rapport à 2017.

Graphique 9 : Evolution de la production de miel brut en kg de 2014 à 2018

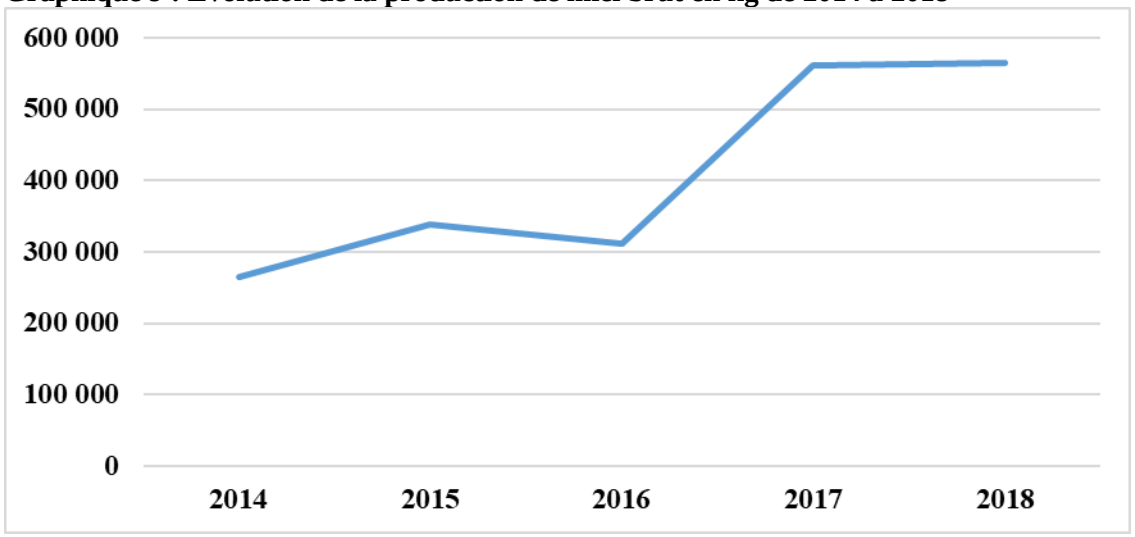

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

La courbe du graphique 10, montre une forte exportation des cuirs et peaux en 2015. Cela pourrait s'expliquer par la forte demande des cuirs et peaux d'ânes observés en 2015. Cette baisse à partir de 2016 peut être considérée comme l'un des effets induits par la prise de la mesure d'interdiction d'exportation de la peau et du cuir des asins. En 2018, la courbe a enregistré une légère évolution.

Graphique 10 : Evolution des exportations des cuirs et peaux collectés en unités de 2014 à 2018

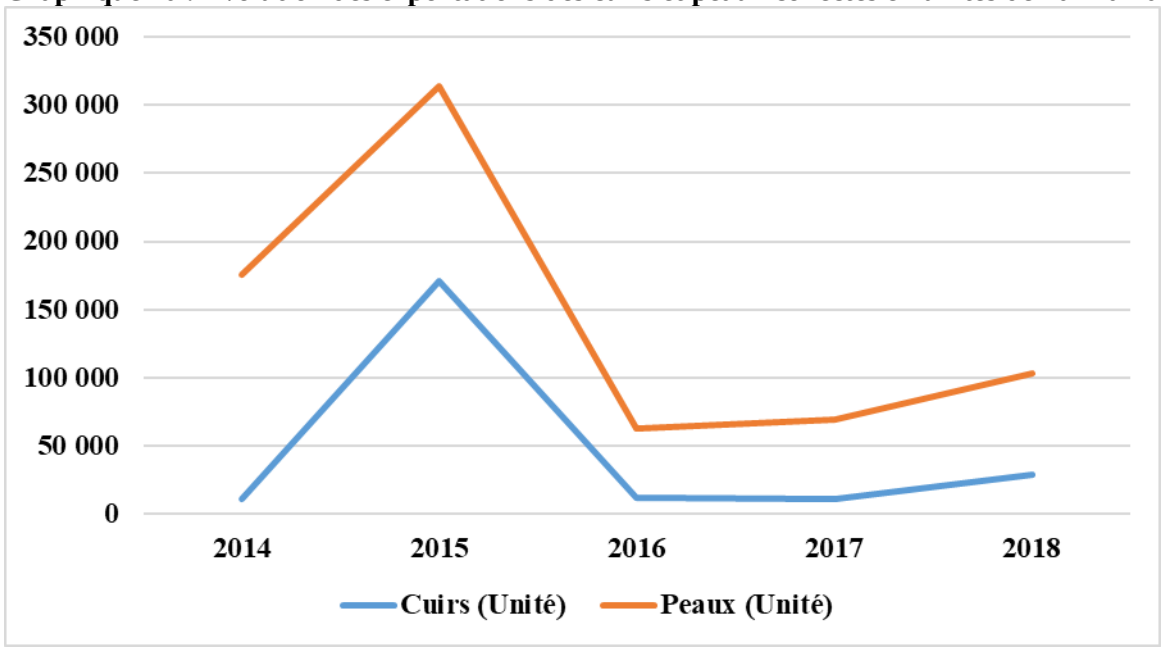

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

III.2.3. Programme 083 : Santé animale et sante publique vétérinaire

Une situation comparée de la vaccination contre la PPCB et de la MNC sur les cinq dernières années, le taux de couverture vaccinale de la MNC, est à la hausse et tendant vers 60% tandis que celui de la PPCB connait une baisse après avoir observé une hausse en 2017.

La figure ci-contre indique les évolutions des taux de couverture de la PPCB et de la MNC de 2014 à 2018.

Graphique 11 : Evolution des couvertures vaccinales de la PPCB et de la MNC de 2014 à 2018

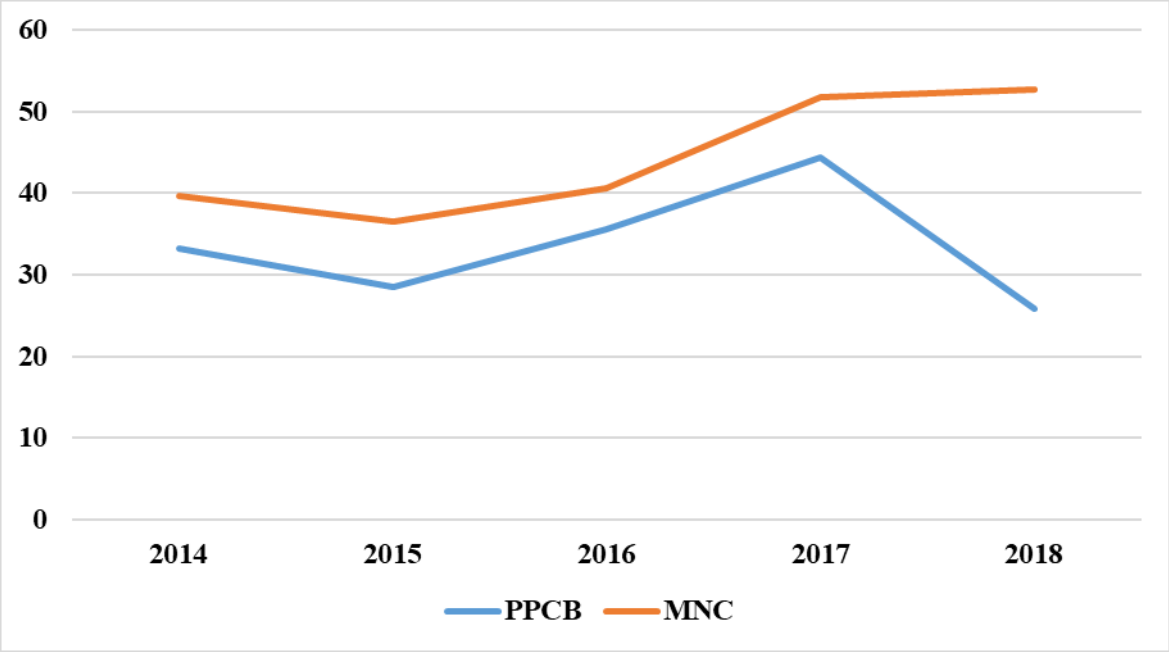

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

III.2.4. Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles

La courbe indique une évolution de la production halieutique de 2014 à 2018.
Ces résultats sont obtenus grâce aux efforts conjugués de l'Etat et ses partenaires ainsi que du privé à travers la création d'étang, l'empoissonnement des plans d'eau, le suivi de la règlementation en matière de pêche etc.

Graphique 12 : Evolution de la production halieutique de 2014 à 2018

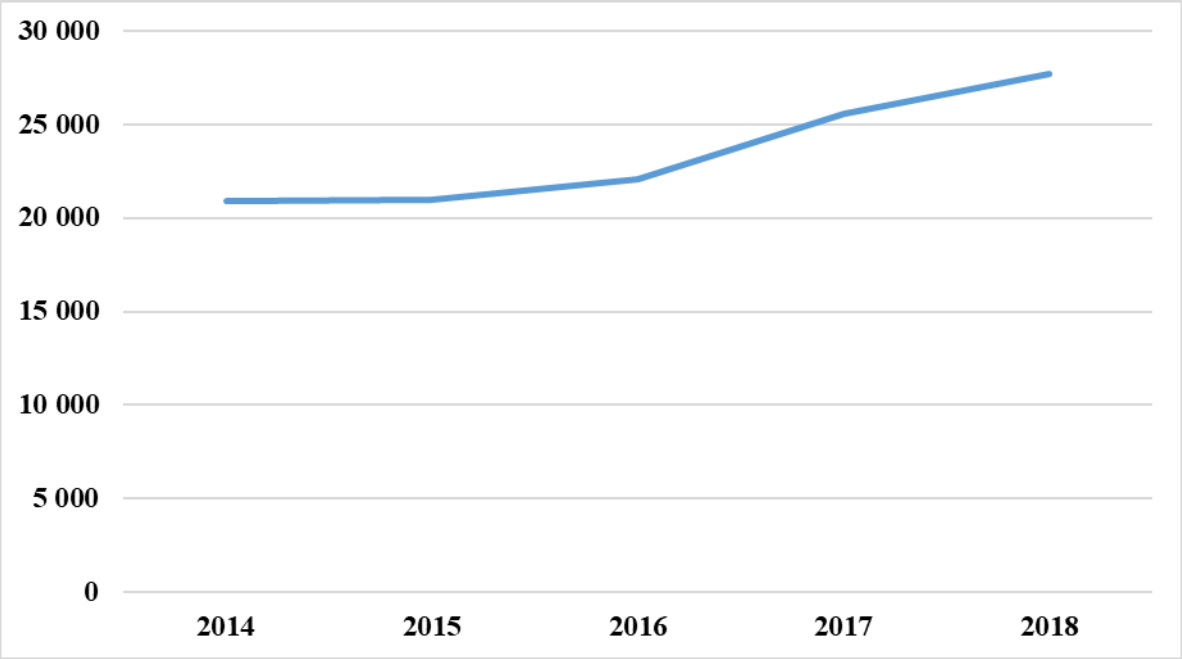

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

PARTIE III : BILAN FINANCIER ET PHYSIQUE DU BUDGET

Les activités du département sont financées par plusieurs sources dont le budget de l'Etat, les prêts, les subventions et le fonds de développement de l'élevage (FODEL). Par ailleurs, il est également assigné au département la collecte de recettes au profit du budget de l'Etat à travers des régies.

Le présent rapport montre l'état d'exécution physique et financière du budget du ministère en 2018. Il s'agit de l'état d'exécution du budget de l'Etat, des financements sur prêts, subventions et du Fonds de développement de l'élevage.

I. BILAN FINANCIER DU BUDGET

Cette partie du rapport présente l'exécution du budget de l'Etat d'une part et d'autre part celui de ses projets et programmes.

I.1. Bilan financier du budget de l'état

L'exécution financière du budget du MRAH concerne la situation d'exécution des recettes et celle des dépenses.

I.1.1. Exécution des recettes

I.1.1.1. La situation d'exécution des recettes de services

Tableau 22 : Situation d'exécution des recettes de service du MRAH en 2018

N°	Nature des recettes	Prévision annuelle 2018	Cumul du Recouvrement en fin de décembre 2018	Taux de réalisation
1	Laboratoire National d'Elevage	12 500 000	1 801 350	**14,41**
2	Locations de salles	2 500 000	856 000	**34,24**
3	Station d'Elevage (CMAP)	30 000 000	22 884 600	**76,28**
4	Taxes d'Inspections Vétérinaires	165 000 000	126 391 300	**76,60**
5	Pêche	90 000 000	20 450 000	**22,72**
	TOTAL	**300 000 000**	**172 383 250**	**57,46**

Source : DAF/ MRAH, 2018

En recettes, les prévisions annuelles pour l'exercice 2018 du département se chiffrent à trois cent millions **(300 000 000)** francs CFA. A la date du 31 décembre 2018, le niveau de recouvrement des recettes s'élève à la somme de cent soixante-douze millions trois cent quatre-vingt-trois mille deux cent cinquante **(172 383 250)** francs CFA, soit un taux d'exécution de **57,46%.**

I.1.1.2. Exécution des recettes du fonds de développement de l'élevage

Les recettes au 31 décembre 2018 se chiffrent à huit-cent quatre-vingt-cinq millions huit cent soixante-six mille sept cent vingt-deux **(885 866 722**) francs CFA et se répartissent comme suit :

Tableau 23 : Situation d'exécution des recettes au 31 décembre 2018

Code	Libellé	Dotation 2018	Recouvrement	Ecart	Taux %
1.1.0	Report du solde 2017	0	-	0	PM
1.2.0	Contribution Spécifique du Secteur de l'Elevage	251 136 000	253 808 000	-2 672 000	101,06
1.3.0	Subvention de l'Etat	382 735 000	382 735 000	0	100,00
1.4.0	Recouvrement du crédit	1 146 963 950	248 810 222	898 153 728	21,69
1.4.1.1	**Créances exigibles en 2018**	**546 963 950**	**248 810 222**	**298 153 728**	**45,49**
1.4.1.2	*Capital, Créances exigibles en 2018*	*511 181 262*	*232 435 461*	*278 745 801*	*45,47*
1.4.2.0	*Intérêts, Créances exigibles en 2018*	*35 782 688*	*16 374 761*	*19 407 927*	*45,76*
1.4.2	**Crédits, reste à recouvrer dans années antérieures**	**600 000 000**	**-**	**600 000 000**	**PM**
1.5.0	Recettes exceptionnelles	18 741 000	513 500	18 227 500	2,74
TOTAL		**1 799 575 950**	**885 866 722**	**913 709 228**	**56,37**

Source : FODEL, 2018

L'examen de cette situation montre que seule la rubrique subvention de l'Etat connaît un taux d'exécution de **100**%.

Quant à la rubrique « recouvrement du crédit », le taux sur la période exigible est de **45,49%**. Rapporté à l'ensemble des créances du FODEL (2010-2018) ce taux est de 21,69%. Cette situation est essentiellement due au retard de payement des créances par certains promoteurs, qui le justifient par l'absence des agents des perceptions publiques au moment de la grève des agents du MINEFID.

Pour ce qui concerne la rubrique « Contribution du Secteur de l'Elevage », le taux est 101,06% par rapport aux prévisions. Un retard de reversement des recettes y relatives sur le compte Trésor du FODEL a été observé depuis le mois de juin 2018. Mais au cours du séjour du PCA, ce reversement a été régularisé avec la prise en compte de la révision de la répartition du taux de la CSE à raison de 80% pour le FODEL et 20% pour le budget de l'Etat, contre 40% et 60% respectivement par le passé.

Les dépenses au 31/12/2018 se chiffrent à sept cent quarante-cinq millions huit cent quarante-deux mille cinq cent trente-deux ***(*745 842 532)** F CFA et se répartissent dans le tableau ci-après.

I.1.2. Exécution des dépenses

I.1.2.1. Exécution des dépenses de service

Tableau 24 : Situation d'exécution des dépenses (F CFA) du MRAH au 31 décembre 2018

Programmes	Dotation CP Cor 2018	Dotation CP après régulation 2018	Engagé-visé	Taux/ Eng visé %	Liquidé	Taux %
P 081	7 395 926 000	4 851 828 000	7 200 107 790	**148,39**	5 713 222 354	**79,34**
P 082	11 463 496 000	4 719 886 000	1 691 216 922	**35,83**	3 198 345 773	**189,11**
P 083	6 261 919 000	1 581 578 000	297 837 973	**18,83**	297 837 973	**100**
P 084	7 555 247 000	2 028 364 000	1 054 829 153	**52,00**	818 829 237	**77,62**
P 085	6 383 562 000	3 323 809 000	2 393 804 048	**72,01**	2 375 972 413	**99,25**
Total	**39 060 150 000**	**16 505 465 000**	**12 637 795 886**	**76,56**	**12 404 207 750**	**98,15**

Source : DAF/MRAH, 2018

Les crédits budgétaires alloués au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques pour cet exercice 2018 s'élèvent à un montant total de trente-neuf milliards soixante millions cent cinquante- mille **(39 060 150 000)** francs CFA hors subventions et prêts. Cependant après la régulation des crédits budgétaires intervenue au cours de l'année, les crédits de paiement se chiffrent maintenant à seize milliards cinq cent cinq millions quatre cent soixante-cinq mille **(16 505 465 000)** francs CFA. A la date du 31 décembre 2018, la situation d'exécution globale des dépenses engagées visées est de **76,56%.** Le taux des liquidations est de **98,15%.** Ce taux est calculé sur la base des crédits engagés visés.

- **Programme 081 : Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales**

La dotation en crédits de paiement après régulation est de **quatre** milliards huit cent cinquante et un millions huit cent vingt-huit mille **(4 851 828 000)** francs CFA. A la fin du mois de décembre 2018 on a enregistré un taux d'exécution de **148,39%** des crédits engagés visés et **79,34%** pour celui des liquidés qui est calculé par rapport au montant des engagés visés**.** Il faut noter que le taux de **148,39%** s'explique par le mandatement des dépenses de personnel du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.

- **Programme 082 : Productivité et compétitivité des productions animales**

Les crédits de paiement après régulation de ce programme s'élèvent à quatre milliards sept cent dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-six mille **(4 719 886 000)** francs CFA. A la fin du mois de décembre 2018, on enregistre un taux de **35,83%** des crédits engagés visés correspondant à un montant d'un milliard six cent quatre-vingt-onze millions deux cent seize mille neuf cent vingt-deux **(1 691 216 922)** francs CFA. Le montant liquidé est de **trois** milliards cent quatre-vingt-dix-huit millions trois cent quarante-cinq mille sept cent soixante-treize **(3 198 345 773)** francs CFA soit **189,11%**. Cette situation s'explique par la liquidation des dossiers de dettes qui avaient été engagés en 2017.

- **Programme 083 : Santé animale et santé publique vétérinaire**

La dotation en crédits de paiement après régulation pour ce programme s'élève à un milliard cinq cent quatre-vingt-un millions cinq cent soixante-dix-huit mille **(1 581 578 000)** francs CFA. A la date du 31 décembre 2018 on enregistre un taux de **18,83%** des crédits engagés visés et celui des liquidés est de **100%**.

- **Programme 084 : Développement des productions halieutiques et aquacoles**

Sur une dotation en crédits de paiement après la régulation budgétaire d'un montant de **deux** milliards vingt-huit millions trois cent soixante-quatre mille **(2 028 364 000)** francs CFA, à la date du 31 décembre 2018, on enregistre un taux de **52%** des crédits engagés-visés et celui des liquidés est de **77,62 %**.

- **Programme 085 : Pilotage et soutien**

Sur une dotation en crédits de paiement d'un montant trois milliards trois cent vingt-trois millions huit cent neuf mille **(3 323 809 000)** francs CFA**.** Le taux des engagements visés est de **72,01%** et celui des liquidations est de **99,25%**.

I.1.2.2. Exécution des dépenses des Directions Régionales

Tableau 25 : Situation d'exécution des dépenses (F CFA) des DRRAH au 31/12/2018

Direction Régionales	Dotation Initiale	Engagé-visé	Taux/Eng visé %	Liquidé	Taux %
Boucle du Mouhoun	9 649 000	7 459 120	77,31	7 459 120	100
Cascades	7 059 000	7 046 000	99,82	7 046 000	100
Centre	4 666 000	4 255 000	91,19	4 255 000	100
Centre Est	6 951 000	6 946 000	99,92	6 946 000	100
Centre Nord	7 419 000	7 401 529	99,75	7 401 529	100
Centre- Ouest	6 868 000	6 868 000	100	6 868 000	100
Centre Sud	7 740 000	7 735 430	99,94	7 735 430	100
Est	7 440 000	7 440 000	100	7 440 000	100
Hauts Bassins	7 206 000	7 106 120	98.61	7 106 120	100
Nord	6 939 000	6 923 250	99,77	6 923 150	99,99
Plateau Central	5 499 000	4 943 900	89,90	4 943 900	100
Sahel	6 720 000	6 718 000	99,97	6 718 000	100
Sud-ouest	6 018 000	5 921 750	98,40	5 921 750	100
Total	**90 174 000**	**86 764 099**	**96,21**	**86 763 999**	**99,98**

***Source :** Perception Spécialisée/MRAH, 2018*

Les crédits de paiement des dépenses d'acquisition de biens et services alloués aux Directions Régionales du MRAH pour cet exercice 2018 s'élèvent à un montant total de quatre-vingt-dix millions cent soixante-quatorze mille **(90 174 000)** francs CFA. A la date du 31 décembre 2018, les crédits engagés visés est de **96,21%** et celui des liquidations est de **99,98%**.

I.1.2.3. Exécutions des dépenses du FODEL

Les dépenses au 31 décembre 2018 se chiffrent à sept cent quarante-cinq millions huit cent quarante-deux mille cinq cent trente-deux **(745 842 532)** F CFA et se répartissent dans le tableau ci-après.

Tableau 26 : Situation d'exécution des dépenses en F CFA

Chap	Libellés	Dotation 2018	Réalisation 2018	Ecart	Taux de réalisation
21	Amélioration de la situation zoo sanitaire et de santé publique	0	-	0	-
22	Soutien aux initiatives des Professionnels du secteur de l'élevage	198 995 999	117 296 906	81 699 093	58,94
23	Octroi du crédit	940 500 000	315 506 000	624 994 000	33,55
24	Promotion de la formation professionnelle	180 000 000	105 946 163	74 053 837	58,86
25	Suivi-évaluation des actions	110 527 000	29 539 200	80 987 800	26,73
26	Coordination des actions	369 552 951	177 554 263	191 998 688	48,05
Total		**1 799 575 950**	**745 842 532**	**1 053 733 418**	**41,45**

***Source* : *FODEL*, 2018**

Le taux d'exécution des dépenses au 31/12/2018 est de **41,45%** sur une prévision annuelle d'un milliard sept cent quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent soixante-quinze mille neuf cent cinquante (**1 799 575 950)** FCFA.

L'analyse des différentes rubriques permet de faire le constat ci-après.

La rubrique « octroi du crédit » connaît un taux d'exécution de 33,55%. Ce faible taux est consécutif au faible taux de recouvrement des recettes du FODEL.

Pour la rubrique « Coordination des actions », le taux d'exécution est de 48,05%. Le constat a pu être fait que les salaires et les charges sociales sont régulièrement payés.

Quant à la rubrique « Promotion de la formation professionnelle » le taux d'exécution de 58,94% peut être jugé satisfaisant car un bon nombre du personnel, des acteurs et des partenaires ont bénéficié des formations spécifiques en vue du renforcement de leurs capacités.

Concernant la rubrique « Suivi-évaluation des actions », un taux d'exécution de 26,73% a été enregistré. Le manque de personnel qualifié pour assurer la mission de suivi-évaluation après la mise en place des crédits notamment traduit ce faible taux. Le service dispose d'un seul agent.

La rubrique « soutien aux initiatives des professionnels de l'élevage » a connu un taux d'exécution de 58,87%. Ce taux connaît une bonne progression.

Enfin la rubrique « amélioration de la situation zoo sanitaire et de santé publique » n'a pas enregistré de dotation budgétaire si bien qu'aucune opération n'a été effectuée.

En conclusion, on peut dire que les dépenses sont bien maîtrisées car les recettes propres couvrent les dépenses de fonctionnement.

Le solde du compte Trésor qui était au 30 novembre 2018 de soixante-dix-huit millions quatre-vingt mille cent onze **(78 080 111)** FCFA est passé à cent trente-huit millions deux cent douze mille soixante-dix-huit **(138 212 078)** F CFA au 31 décembre 2018. Cette évolution importante du solde est consécutive à l'adoption de la loi n° 058-2017/AN du 20 décembre 2017 portant code général des impôts du Burkina Faso, qui révise le taux de répartition de la CSE à 80% des recettes pour le FODEL contre 40% par le passé.
La situation financière a permis de régler des factures en instance relatives aux réalisations de forages et de parcs de vaccination.

I.2. Bilan financier du budget des projets/programmes

I.2.1. Exécution des projets/programmes sur prêts

Les financements sur prêts concernent quatre (04) projets : le Projet de développement de l'élevage laitier dans la zone péri-urbaine de Ouagadougou (PDEL-ZPO), financé par la Banque Islamique de Développement (BID), le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Burkina Faso (PRAPS-BF) financé par la Banque Mondiale (BM), le Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso (PADEL-B) conjointement financé par l'Etat du Burkina Faso et l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et le Projet de Développement des Exploitations Pastorales au Sahel (PDPS).

Tableau 27 : Situation de l'exécution des financements sur prêts

Projet / Programme	Programmation initiale annuelle 2018 en F CFA	Programmation annuelle révisée 2018 en F CFA	Engagement en F CFA	Taux (%)
PDEL-ZPO	1 366 618 000	2 240 849 000	329 140 567	14,69
PRAPS-BF	3 397 272 830	3 397 272 830	2 426 554 021	71,43
PADEL-B	4 093 075 180	4 093 075 180	2 007 157 343	49,04
PDPS	355 994 000	340 926 500	169 256 313	49,65
Total	**9 212 960 010**	**10 072 123 510**	**4 932 108 244**	**48,97**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

L'exécution des financements sur prêts titre de l'année 2018 est de 48,97%. L'analyse du tableau montre particulièrement que le PRAPS-BF détient le taux le plus élevé avec 71,43% par contre, le PDEL-ZPO enregistre le plus faible taux 14,69%**.**

I.2.2. Exécution des projets/programmes sur subvention

Certaines structures du ministère bénéficient de subventions grâce au concours de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces financements, qui du reste sont présentement faibles en volume, contribuent néanmoins à l'atteinte des objectifs du MRAH.

Tableau 28 : Situation de l'exécution des financements sur subvention .

Projet / Programme	Programmation annuelle en F CFA	Programmation révisée en F CFA	Engagement en FCFA	Taux (%)
PNB BF	**1 345 467 774**	**944 114 741**	**678 108 417**	**71,82**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Sur une programmation annuelle initiale d'un milliard trois cent quarante-cinq millions quatre cent soixante-sept mille sept cent soixante-quatorze **(1 345 467 774)** FCFA après révision le budget s'élève à neuf cent quarante-quatre millions cent quatorze mille sept cent quarante un (**944 114 741)** FCFA soit un écart de quatre cent un millions trois cent cinquante-trois mille trente-trois **(401 353 033)** FCFA. L'ensemble des opérations réalisées s'élèvent à six cent soixante-dix-huit millions cent huit mille quatre cent dix-sept **(678 108 417)** FCFA, soit un taux d'exécution financière de **71,82%.**

I.3. Récapitulatif du bilan financier

I.3.1. Evolution du budget du MRAH

Au cours de l'année 2018, le budget du MRAH à l'instar d'autres ministères a eu son allocation budgétaire initiale évolué à la baisse suite à une régulation budgétaire engagé par le MINEFID. A cela s'ajoute, les révisions budgétaires opérées par certains projets et programmes.

Le tableau ci-après présente la variation budgétaire du MRAH et de ses projets et programmes après la régulation ou les révisions.

Tableau 29 : Variation budgétaire après régulé ou révisé

Source	Programmation annuelle initiale	Programmation annuelle après régulation ou révision en F CFA	Variation relative%
Budget de l'Etat	39 060 150 000	16 505 465 000	-57,74
Prêt	9 212 960 010	10 072 123 510	9,33
Subvention	1 345 467 774	944 114 741	-29,83
Total	**49 618 577 784**	**27 521 703 251**	**-44,53**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Les ressources budgétaires propres allouées initialement au MRAH ont connus une baisse de plus de **50%** après les différentes régulations. Quant aux différents projets et programmes, des augmentations budgétaires ont été enregistrées soient **9,33%** au niveau des projets sur prêts (PRAPS-BF, PDEL-ZPO, PADEL-B) et une baisse de **29,83%** au niveau du projet sur subvention (PNB-BF). Cependant, l'évolution globale du budget est en baisse de **44,53%** au regard de l'importance du montant régulé sur le budget de l'Etat.

I.3.2. Exécution globale du budget du MRAH

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de l'exécution budgétaire du MRAH et de ses projets et programmes

Tableau 30 : Récapitulatif de l'exécution budgétaire

Source	Programmation annuelle (FCFA) après régulation	Engagement (FCFA)	Taux %
Budget de l'Etat	16 505 465 000	12 106 369 777	73,35
Prêt	10 072 123 510	4 932 108 244	48,97
Subvention	944 114 741	678 108 417	71,82
Total	**27 521 703 251**	**17 716 586 438**	**64,37**

Source : DGESS/MRAH, 2018

Le taux d'exécution financière global est de **64,37%** par rapport à la prévision annuelle. Le budget de l'Etat se situe en tête avec 73,35% d'exécution. Cependant, les projets sur prêts ont un taux d'exécution relativement faible (**48,97%**).

II. BILAN PHYSIQUE DU BUDGET

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de passation des marchés - gestion 2018 du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), sur deux cent trente (230) dossiers d'appel à la concurrence prévus, cent trente-cinq (**135**) soit 58,69 % des dossiers ont connu le démarrage ou la poursuite de la procédure de sélection de prestataires au quatrième trimestre de l'année 2018.

Tableau 31 : Situation d'exécution physique des dossiers d'appels d'offres

Dossier d'appel à concurrence	Nombre de dossiers	Poids %
Dossier non lancé	95	41,30
Dossier lancé et sélection des prestataires en cours	1	0,43
Dossier dont les contrats sont en cours d'exécution	49	21,30
Dossier dont les contrats sont exécutés	85	36,96
Total	**230**	**100,00**

***Source:* DGESS/MRAH, 2018**

PARTIE IV : DIFFICULTES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Contraintes/Difficultés	Propositions de solutions
Délai d'attente trop long des ANO sur les TDR et les DAO soumis à la BID	Un traitement diligent des ANO (anticipation dans l'élaboration des TDRs et DAO)
L'insuffisance de moyens de supervision et de contrôle du recouvrement	Renforcer les contrôles de gestion des recettes
Le non-respect des délais des marchés par les prestataires	Veiller au respect des délais des marchés par les prestataires
Le non-respect des délais de transmission des rapports d'activités par certaines structures	Veiller au respect des délais de transmission des rapports d'activités
La production tardive des rapports de vérification par la Cellule de l'ordonnancement	Accélérer le processus d'élaboration des rapports de vérification par la Cellule de l'ordonnancement
Les régulations budgétaires	Plaider pour une dotation budgétaire à la hauteur des ambitions et missions du MRAH
L'insuffisance de formation des régisseurs de recettes à la tenue des documents comptables	Le renforcement des capacités des régisseurs de recettes
Les difficultés de mise en fonction des équipements reçus des projets MCA et Santé des abeilles	- Renforcer les capacités du personnel sur l'utilisation des équipements
Le faible débit de connexion internet	Améliorer le service de connexion internet
Absence de prise en charge financière des activités du RESUREP	Adopter un budget de fonctionnement du RESUREP
Insuffisance de personnel technique et spécifique	Renforcer les structures en personnel qualifié
Faible dotation en carburant	Augmenter la dotation en carburant
Manque de centre de ressources pour archivage	Créer et équiper un centre de ressources
Manque de salle de documentation au sein de la DGESS	Créer et équiper une salle de documentation au profit de la DGESS

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités de l'année 2018 s'est déroulée dans un contexte difficile. Le taux de réalisation physique des activités est de **81, 37%.** Cette bonne performance est en grande partie imputable aux actions diverses des projets et programmes, aux associations et ONG sur le terrain.

Le taux de réalisation financière a été calculé en fonction du budget de l'Etat et de ressources des projets/programmes internes au MRAH. Il s'établit à **64, 37%.**

Le maintien et la consolidation des acquis ainsi que la mise en œuvre des solutions proposées aux difficultés rencontrées seraient des gages de succès dans la réalisation des activités pour l'année 2019.

Pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'atteinte des objectifs du MRAH, l'engagement de tous les acteurs du MRAH et l'accompagnement des partenaires techniques et financiers restent nécessaires.

ANNEXE

Annexe 1 : Evolution des productions animales et aquacole (pêche) de 2014 à 2018

Variables	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité de Viande contrôlées (tonne)	33 490	53 850	44 681	37 075	72 415
Lait (litre)	3 973 298	4447339	4 607 321	5 235 485	4 111 338
Œufs (unité)	122 420 407	121 194 974	89 541 552	53 294 875	59 312 560
Miel brut (kilogramme)	265 459	339 391	312 044	561 693	565 622
Quantité de poisson (tonne)	20 900	20 950	22 070	25 580	27 700

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 2 : Evolution des quantités de produits transformés et collectés de 2014 à 2018

Variables	2014	2015	2016	2017	2018
Lait (litre)	3 973 298	4 447 339	4 547 210	4 309 061	242 660
Miel (kilogramme)	97 236	432 326	151 117	3 702 35	210 301

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 3 : Evolution des exportations de 2014 à 2018

Variables	2014	2015	2016	2017	2018
Bovins (têtes)	331 380	346 454	241 192	173 292	98 050
Ovins (têtes)	744 952	508 395	542 386	261 972	166 658
Caprins (têtes)	751 080	348311	295 999	103 748	110 988
Viande (tonne)	327	132,5	262,482	148	924
Cuirs (unité)	11 491	170 635	11 896	10 729	29 335
Peaux (unité)	175 746	314 012	63 302	69 777	103 216

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 4 : Effectifs des producteurs formés par filières de 2014 à 2018

Producteurs		Bétail-viande	Lait	Aviculture	Cuirs/ Peaux	Aulacode	Miel	Porc	TOTAL
2014	**Total**	20 852	2597	19 643	78	20	618	3426	**47 214**
	Femme	9 693	1242	10 425	0	5	285	1816	**23 461**
	Jeune	9 963	989	9 489	58	8	295	863	**21 657**
2015	**Total**	14 428	4179	9 065	0	0	304	247	**28 223**
	Femme	3 396	2601	3 092	0	0	124	418	**9 631**
	Jeune	4 133	1578	3 032	0	0	304	247	**9 294**
2016	**Total**	12426	3547	11022	40	-	574	-	**27 609**
	Femme	5192	2061	6337	0	-	98	-	**13 688**
	Jeune	4703	1486	4255	20	-	295	-	**10 759**
2017	**Total**	12 530	1 065	8 443	74	-	622	818	**23 552**
	Femme	4 485	463	4 314	5	-	89	405	**9 761**
	Jeune	4 668	322	3 418	11	-	263	227	**8 909**
2018	**Total**	9 212	1 362	17 269	-	-	264	4 965	**33 072**
	Femme	4 124	692	9 139	-	-	51	1 970	**13 850**
	Jeune	5 218	559	7 013	-	-	56	513	**15 485**

Source: ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 5 : Evolution des couvertures vaccinales de la PPCB et de la MNC de 2014 à 2018

Maladies	2014	2015	2016	2017	2018
PPCB	33,28%	28,51%	35,57%	44,4%	25,86%
MNC	39,61%	36,47%	40,59%	51,79%	52,78%

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 6 : Evolution du nombre de biodigesteurs construits de 2014 à 2018

Biodigesteurs	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre	1 446	1 358	1 730	1 760	1 699

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 7 : Evolution du nombre de vaches inséminées et de métisses nées de 2014 à 2018

Variables	2014	2015	2016	2017	2018
Vaches inséminées	5594	1 200	2 510	4 463	6 948
Métisses nées	-	-	-	504	729

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 8 : Evolution des performances des programmes budgétaires de 2016 à 2018 (%)

Programmes	2016	2017	2018
P081	49,06	52,86	69,84
P082	89,41	71,12	84,38
P083	91,02	74,12	81,43
P084	65,13	69,75	52,21
P085	65,15	68,28	77,77
Global	71,95	67,97	81,37

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***

Annexe 9 : Répartition des ouvrages d'hydraulique réalisés par région en 2018

Région	Forages pastoraux	Boulis pastoraux	Puits pastoraux
Boucle du Mouhoun	23	5	0
Cascades	12	0	0
Centre	10	0	0
Centre Est	9	2	0
Centre Nord	13	16	10
Centre Ouest	35	1	0
Centre Sud	8	5	2
Est	48	1	0
Hauts-Bassins	15	8	1
Nord	18	13	0
Plateau central	21	5	0
Sahel	24	7	0
Sud-Ouest	6	2	0
Ensemble	**242**	**65**	**13**

Source : ***DGESS/MRAH, 2018***